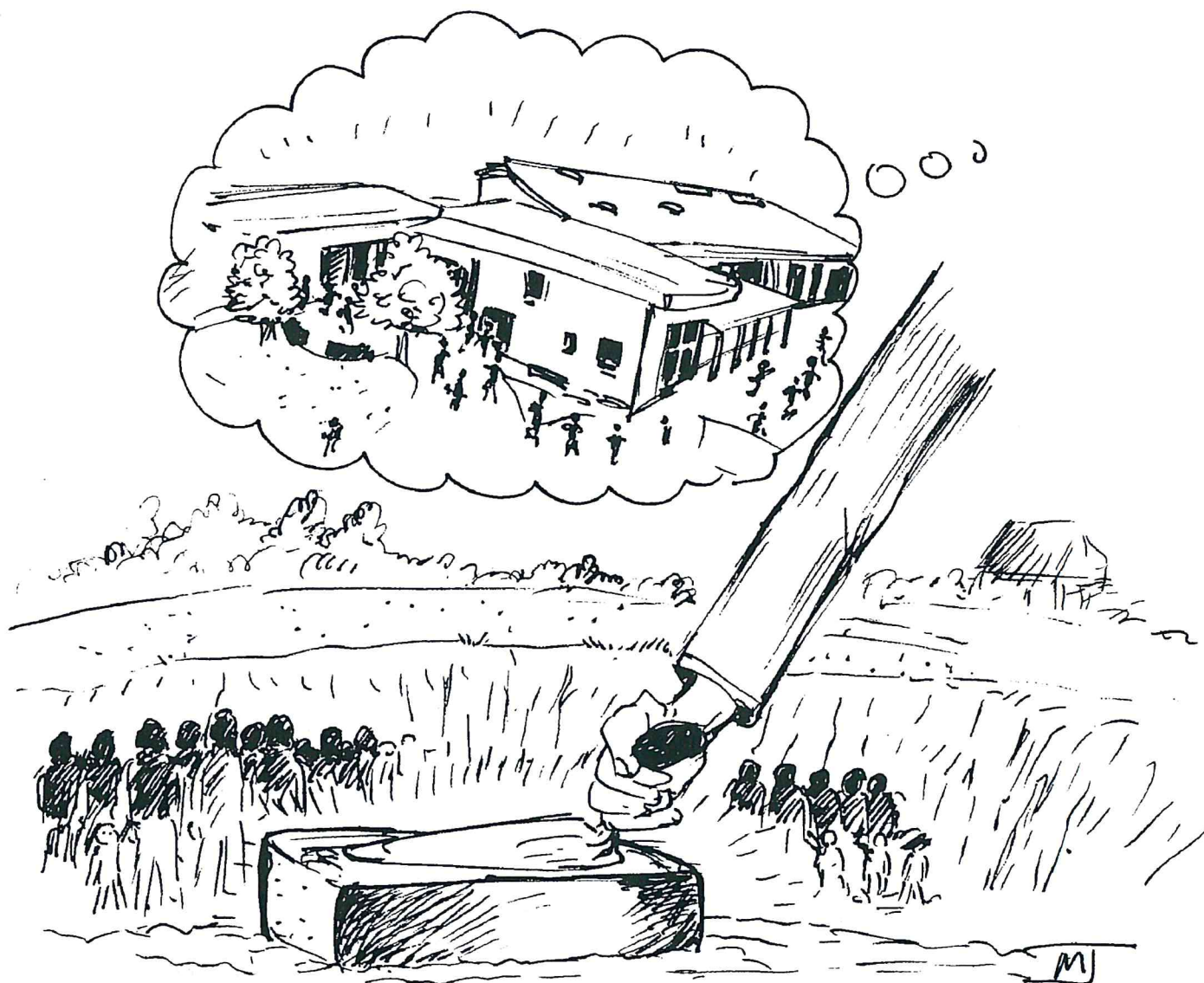




# L'ALOUETTE



**Bulletin d'Informations Communales**

**Décembre 2011**

Tél : 02 99 08 78 69  
Fax : 02 99 08 61 30  
e mail : [mairie.st-ganton@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-ganton@wanadoo.fr)

**N° 46**

# Sommaire

|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| Mot du maire .....              | p 3  |
| Vie Municipale .....            | p 4  |
| Social - Santé .....            | p 19 |
| Environnement .....             | p 20 |
| Aménagement du territoire ..... | p 24 |
| Enfance et Jeunesse .....       | p 25 |
| Vie Paroissiale .....           | p 29 |
| Vie Associative .....           | p 31 |
| Dates à retenir .....           | p 47 |

# Site internet

Depuis l'année dernière, la commune dispose d'un Site Internet qui vous permet de trouver les informations concernant la vie communale.

Ce site est intégré à celui de la communauté de communes de Pipriac

Il s'enrichira dans les mois à venir, mais vous pouvez dès à présent y trouver des informations sur les activités associatives, sportives et culturelles.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques et suggestions pour rendre encore plus pratique ce site communal.

[www.saintganton.fr](http://www.saintganton.fr)





# Mot du Maire



Comme vous l'avez constaté, l'école communale est enfin en cours de construction. Le planning d'exécution des travaux prévoit la finition en juillet pour permettre une rentrée scolaire dans de bonnes conditions en septembre 2012. Le directeur ou la directrice sera nommé(e) en Mai prochain par l'Inspection Académique et les instituteurs le seront à la rentrée.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, la commune va recruter une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle), ainsi que le personnel nécessaire à l'entretien, à la garderie et pour la partie restauration, sachant que la cuisine se fera au restaurant par Valérie. Actuellement, les commissions respectives travaillent sur différents points : le transport en collaboration avec le Conseil Général ; le mobilier avec l'inspecteur hygiène et sécurité de l'inspection académique ; les repas avec Valérie de la Crémaillère et la direction des Services Vétérinaires.

Dorénavant, la clef de la réussite est entre les mains des parents. Pour ceux qui sont encore indécis où qui ne croyaient pas à cette ouverture, le registre est à leur disposition en mairie.

Je suis persuadé que nous pourrons être fier de notre école, qu'elle donnera un nouveau souffle à notre commune et qui, de plus, dans le cadre de la réforme territoriale qui nous est imposée, nous permettra d'être un peu plus respecté. Car dans cette réforme à laquelle nous sommes confrontés, les hypothèses changent en permanence et aujourd'hui, je ne peux vous dire si Pipriac communauté existera en 2014. Où serons-nous rattachés ? Quoi qu'il en soit, notre commune aura le minimum de service pour qu'elle soit reconnue comme telle.

Malgré les inquiétudes météorologiques, le comice a été un vrai succès : que les organisateur et les bénévoles en soit remerciés car ce genre de manifestation permet de valoriser notre commune, de même qu'elle est l'occasion de faire découvrir aux élus extérieurs notre capacité dans différents domaines.

Michel, notre employé Technique, pense à la retraite pour fin janvier et va donc nous obliger à chercher son remplaçant. Trouver la polyvalence de Michel ne va pas être facile. En attendant l'officialisation de son départ, qu'il soit remercié pour tous ses services et ses compétences qu'il a su donner, toujours dans l'intérêt général.

Comme vous l'avez vu, depuis le 1<sup>er</sup> novembre, Aurélie Toupin est notre nouvelle gérante à l'Epi-Service : nous lui souhaitons la bienvenue et je vous invite, dans le contexte économique actuel, à fréquenter nos commerces. En effet, c'est l'ensemble de gestes cumulés dans notre comportement qui nous permettra d'être cohérent en disant « maintenir notre commune ».

Quant à la crise actuelle, fort est celui qui détient la vérité, nous n'entendons que des contradictions... L'année 2012 est l'année des Elections Présidentielles et des législatives, pas des miracles...! Nous devons bien réfléchir en notre âme et conscience, sachant que voter est un devoir.

Malgré tout cela, je vous souhaite à toutes et à tous en famille de bonnes fêtes de Noël et du Nouvel An, sans oublier les malades et les personnes seules.

Votre Maire  
Bernard GEFFLOT

# Vie Municipale



## Etat Civil : rectificatifs avec nos excuses.

### Naissances

*Saint-Grégoire :*

le 6 décembre 2010

Léo, Robert DJAKOVIC LEBUGLE

Domicilié « Gominé »

### Mariages

*le 12 février 2011 :*

Michel LEROUX et Annick LEROUX

Domiciliés à Langon

### Noces d'Or

*le 24 Septembre 2011 :*

Mr et Mme RICHARD Henri et Paulette

Domiciliés « Brubet »

## Permanences

### ***L'Assistante Sociale***

La permanence de l'assistante sociale a lieu en Mairie le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois ***sur rendez-vous.***

### ***Député***

La permanence du député, Mr Jean-René MARSAC, ou de son assistant, se tient le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h, à la mairie de Pipriac, ***sur rendez-vous.***



## Permis de Construire accordés

| Demandeur                                  | Lieu du chantier | Nature         | Accord du |
|--------------------------------------------|------------------|----------------|-----------|
| Commune de St Ganton                       | Le Bourg         | Ecole Publique | 28/07/11  |
| Mr BOUREL Guillaume<br>Mlle BOULAIS Hélène | Le Mortier       | Garage         | 28/07/11  |
| Mr et Mme BOUREL André                     | Le Bourg         | Remise         | 29/07/11  |
| Mr PITAUD Daniel                           | Beaucel          | Maison         | 25/10/11  |

## Informations pratiques

### Ordures ménagères - Sacs Jaunes

Les sacs jaunes, fournis gratuitement par le SMICTOM, doivent être utilisés **UNIQUEMENT** dans le cadre du tri sélectif.

Et les sacs jaunes ne se mettent surtout pas dans la poubelle d'ordures ménagères mais à côté ou au dessus du couvercle.

Merci d'y penser lorsque vous les utilisez.

## Elections 2012

Pensez à prendre note des dates suivantes :

|          |                                     |
|----------|-------------------------------------|
| 22 Avril | Elections Présidentielles 1er Tour  |
| 6 Mai    | Elections Présidentielles 2ème Tour |
| 10 Juin  | Elections Législatives 1er Tour     |
| 17 Juin  | Elections Législatives 2ème Tour    |

### Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes nouvellement arrivées sur la commune doivent demander leur inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011.

Elles se présentent à la mairie munies d'un justificatif d'identité et de domicile.

## **Manque d'eau en Ile-et-Vilaine : le préfet a pris un arrêté de vigilance**



Le préfet a pris un arrêté de vigilance face au manque d'eau qui se fait sentir dans le département. Du fait d'un déficit de précipitations, les nappes phréatiques et les réserves de surface (retenues d'eau, étangs, etc.) sont au plus bas.

Cet arrêté de vigilance incite les usagers à économiser l'eau. S'il ne pleut pas suffisamment dans les mois qui viennent, celui-ci pourrait se transformer en arrêté de restriction voire d'interdiction des usages de l'eau, afin d'économiser les réserves et d'éviter la panne sèche.

### **Lutter contre les fuites :**

Les fuites peuvent représenter plus de 20 % de la consommation d'un foyer :

- un robinet qui fuit = plusieurs m<sup>3</sup> ou des dizaines de m<sup>3</sup> par an
- une chasse d'eau qui fuit = plusieurs dizaines de m<sup>3</sup> par an, voire plus d'une centaine

Pour lutter contre les fuites, il faut surveiller sa consommation d'eau au compteur.

### **Consommer moins :**

- ne pas faire tourner les lave-linge ou les lave-vaisselle à moitié vides
- ne pas laisser couler l'eau en permanence pendant la toilette (en fermant le robinet pendant que l'on se lave les dents, on peut économiser plusieurs litres d'eau)
- préférer les douches aux bains : un bain consomme cinq fois plus d'eau qu'une douche
- installer des appareils qui réduisent la consommation d'eau (robinets, douchettes, chasses d'eau à économiseurs)
- l'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

**ARRETE VIGILANCE**  
**depuis le 22 novembre 2011**  
**jusqu'au 31 JANVIER 2012**



## Réunions du Conseil Municipal

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 9 Juin 2011 à 20 heures 30

L'an deux mil onze, le neuf juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

**Date de convocation** : le 31 Mai 2011

**Présents** : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mlle Patricia BOULAIS, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON DE LA POINTE, Mr Gérard PROVOST

**Excusée** : Mr Gilles BELLEIL, Mme Jacqueline BOULAIS, Mme Carole LEROUX,

**Secrétaire** : Mr Yves LE BON DE LA POINTE

#### **Ordre du Jour**

- 1- Droit de préemption sur terrain à la Belle Alouette,
- 2- Echange de parcelles à Beaucel,
- 3 - Choix du cabinet pour l'étude de sol terrain de l'école,
- 4- Etude sismique du terrain de l'école,
- 5- Choix de l'entreprise pour le Point a Temps 2011,
- 6 - Virement au CCAS,
- 7- Subventions
- 8- Questions diverses.

#### **1 – Droit de préemption**

Le Conseil Municipal, vu la notification du prix du terrain du 5 avril 2011 reçue en mairie le 8 avril 2011, réitère son intention de ne pas appliquer son droit de préemption pour un terrain situé à « La Belle Alouette », sous réserve que l'acheteur y construise une habitation dans les quatre années à compter de la jouissance de ce terrain.

#### **2 - Etude de Sol géotechnique – Ecole publique**

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise GEOSIS sise à Saint-Grégoire 35768 pour la somme de 2 754 € HT, à savoir 3 293,78 € TTC –trois mille deux cent quatre-vingt-treize euros et soixante-dix-huit centimes.

#### **3 - Etude sismique – Ecole publique**

Le Conseil Municipal, décide d'accepter le devis de l'entreprise QUALICONSULT sise à Saint-Grégoire 35768 pour assurer la mission de contrôle technique de type PS pour la somme de 1 350 € HT, à savoir 1 614,60 € TTC –mille six cent quatorze euros et soixante centimes.

#### **4 - Choix de la société pour le point à temps.**

Le conseil municipal a retenu l'entreprise Lemée sise à Saint-Dolay 56130 pour un montant de 11 385 € HT, à savoir 13 616,46 € TTC – treize mille six cent-seize euros et quarante-six centimes.

#### **5 - Virement**

Un virement de 3 000 € de la commune au CCAS est validé.

## Réunions du Conseil Municipal (suite)

### **6 - Subventions**

Les subventions suivantes sont votées :

|                                                             |          |
|-------------------------------------------------------------|----------|
| · Collège Le Cleu St-Joseph REDON (1 séjour)                | 48.30 €  |
| · Ecoles Privées Renac St-Just La Chapelle/Brain (1 séjour) | 43.00 €  |
| · Ecole Primaire Publique Langon ( 3 sorties 3 x 8.40)      | 25.20 €  |
| · Comice Agricole 2011 (0,40 € X 418 h)                     | 167.20 € |

### **7 - Changement de gérante du commerce Multi-Services**

La gérante actuelle du commerce multiservices, Mme Gwénola Roger, a donné sa démission pour le mois d'août prochaine. Elle sera remplacée par Mme OLLIVIER.

### **8 - Echange de Terrain à Beaucel**

A la demande de plusieurs propriétaires de « Beaucel », les élus ont donné leur accord sur les échanges de terrain entre la mairie, Mr Méhat, Mr Porcher et Indivision Tiger, et ont décidé de procéder à un acte administratif fait en mairie à la condition que les acquéreurs prennent à leur charge les modalités d'acquisition, à savoir tous les frais engendrés par l'acte administratif.

### **9 - Questions diverses**

#### ***p Réforme des Collectivités Territoriales***

Une information est donnée sur la problématique qui s'installe quant au périmètre des communautés de communes.

#### ***p Ecole***

Ø Pipriac Communauté a voté une subvention de 100 000 €.

Ø Suite à la volonté de la commune d'élaborer un bâtiment avec des matériaux sains, si possible locaux, les conseils de l'association Bruded, la visite d'une école à Saint-Nicolas-de-Redon qui intègre un réseau « social », la commune, assistée de la MEDEFI, décide de fabriquer des cloisons en terre cuite avec la terre même du terrain.

#### ***p Compte rendu Commission « Bâtiment » du 19 mai***

La commission s'engage à monter le mur en pierres de l'école avec des bénévoles.

#### ***p Concours cantonal 2011 des maisons fleuries***

Cette année, la commune de Saint-Ganton étant organisatrice du concours cantonal des maisons fleuries, a décidé, au vu de la circulaire préfectorale sur la sécheresse incitant les restrictions d'arrosage, de l'annuler ainsi que le concours communal.

#### ***p Foyer des jeunes***

Il est ouvert les vendredi soirs du mois de juin de 20 h à 22 h.



## Réunions du Conseil Municipal (suite)

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 juillet 2011 à 20 heures 30

L'an deux mil onze, le vingt-six juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

**Date de convocation** : le 12 juillet 2011

**Présents** : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mlle Patricia BOULAIS, Mr Gilles BELLEIL, Mme Jacqueline BOULAIS, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON de LA POINTE, Mme Carole LEROUX, Mr Gérard PROVOST

**Secrétaire** : Mme Carole LEROUX

#### **Ordre du Jour**

- 1- Emprunt pour l'école publique,
- 2- Dossier Eco-Faur,
- 3 - Achat machine à faire des "briques",
- 4 - Contrat Entretien des cloches de l'église,
- 5- Choix de l'entreprise pour le curage des fossés,
- 6- Terrains à acheter dans la vallée de Beaucel,
- 7 - Remplacement de la gérante "Epi-Servcice",
- 8 - Réforme des collectivités territoriales,
- 9 - Assainissement collectif "Beaucel",
- 10 - Questions diverses.

#### **1 – Emprunt pour la construction de l'école publique**

Dans le cadre de la construction de l'école publique, le Conseil Municipal, décide de souscrire un prêt de 450 000 € auprès du CMB, fédération du Crédit Mutuel de Bretagne, au taux fixe de 4,0083 % avec une commission d'engagement de 0,05 % du montant du prêt.

#### **2 - Dossier Eco Faur – Ecole Publique**

La construction de l'école se faisant avec des matériaux saints et le bâtiment ayant le label « BBC : Bâtiment Basse Consommation », la commune décide de déposer un dossier Eco-Faur à la Région de Bretagne pour prétendre à une subvention.

#### **3 - Achat machine à faire les briques – Ecole publique**

Pour pouvoir fabriquer des cloisons intérieures de l'école avec des briques de terre provenant du terrain même où sera implantée l'école, les élus décident d'acquérir une machine à faire les briques au meilleur prix.

#### **4 - Contrat Entretien des cloches de l'église**

Un contrat d'entretien des cloches de l'église est signé avec l'entreprise Macé, sise à Plaine-Haute 22800, pour un montant HT de 180,00 €, à savoir 215,28 € TTC.

#### **5 - Achat terrains dans la vallée de Beaucel**

Le service des Domaines ayant proposé à la mairie l'acquisition de deux parcelles dans la vallée de Beaucel, et sachant que d'autres propositions sont à venir, l'assemblée délibérante se porte acquéreur des parcelles section B n° 1279 et 2153 pour la somme totale de 100 €, à la condition de regrouper l'acquisition de ces terres avec les autres terrains à acheter ultérieurement.



## Réunions du Conseil Municipal (suite)

### **6 - Curage des Fossés – 2011, 2012 et 2013- Choix de la Société**

Le Conseil Municipal accepte le devis de la Société Delamarre sise à Guémené Penfao 44 290, pour effectuer divers travaux de voirie dont le curage de fossés, aux caractéristiques suivantes :

|                                                        |                       |
|--------------------------------------------------------|-----------------------|
| * Tarif horaire pelleteuse                             | 60,00 €/heure         |
| * tarif horaire camion ou tracteur remorque            | 48,00 €/heure         |
| * Prix du mètre de curage (terre enlevée)              | 0,78 €/mètre linéaire |
| * Prix du mètre création de fossé                      | 1,80 €/mètre linéaire |
| * Prix du mètre arasement d'accotement (terre enlevée) | 0,26 €/mètre linéaire |
| * Tarif horaire de tracto pelle ou pelleteuse pour les | 350,00 € la journée   |

### **7 - Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale –SDCI-**

Après un rappel de la délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2011, Mr le Maire présente les préconisations de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) qui ressortent de la réunion du 28 avril 2011, notamment les préconisations n°20 et 21, concernant l'évolution du périmètre du territoire communautaire, et demande à l'assemblée de donner son avis sur ce projet.

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- 1°) regrette les délais aussi courts pour prendre une décision, et que les points positifs et négatifs n'aient pas été mesurés et présentés aux élus,
- 2°) confirme sa volonté relative au maintien de la Commune au sein de « Pipriac communauté »,
- 3°) souligne la cohérence et la pertinence de ce territoire communautaire de proximité, notamment au regard du programme de développement économique mis en œuvre, de l'attractivité de l'axe routier Rennes-Redon-Saint-Nazaire, de la construction récente de la Maison Communautaire, de l'extension du Centre des Finances Publiques, de la réalisation imminente de maisons de santé, des actions engagées dans le domaine de la protection et l'environnement, des perspectives d'évolution de la Commune de Pipriac prévues dans le SCOT du Pays de Redon-Bretagne Sud,
- 4°) demande que les neuf Communes membres de « Pipriac Communauté » restent unies dans un même Etablissement Public de Coopération Intercommunale, eu égard à la solidarité forte qui existe entre elles,
- 5°) renouvelle son avis favorable à l'accueil de la Commune de Messac, si elle le désire, au sein de « Pipriac Communauté »,
- 6°) souhaite le renforcement de la coopération entre « Pipriac Communauté » et la Communauté de Communes du Pays de Redon pour la réalisation d'actions d'intérêt commun ou l'accomplissement de missions spécifiques. En effet, le secteur de Redon correspond au bassin de vie des habitants de Saint-Ganton. Sur ce point, il semble important de préciser que la Commune de Saint-Ganton bénéficie du concours des Administrations et Structures remplissant des missions de service public implantées à Redon. Il s'agit entre autres de la Sous-Préfecture, des services de la DDTM, du Centre des Impôts, de l'Agence Départementale du Pays de Redon, du CDAS, du CLIC, du Centre Hospitalier, de la CPAM, des Lycées, du Syndicat Mixte du SCOT, du GIP du Pays de Redon –Bretagne Sud, de la MEDEFI, du Pôle Emploi, de la Mission Locale, de la Maison du Tourisme, de l'Agence Habitat 35, de la Délégation de la CCI et de l'Antenne de la Chambre des Métiers.

### **8 – Questions Diverses**

#### ***P Changement de gérante du commerce***

Mr le Maire rappelle la délibération du 9 juin dernier nommant la nouvelle gérante choisie pour remplacer la gérante actuelle. Depuis, Mlle Ollivier s'est désistée pour des raisons personnelles.

La procédure de recrutement reprenant au début, la commune a reçu des CV avec lettre de motivation et reçoit les candidat(e)s le mardi 2 août.

#### ***P Assainissement Collectif à Beaucel***

Les élus sont informés que l'assainissement collectif commencera à la rentrée et que les terrains sont en cours d'acquisition.

#### ***P Changement du chauffe-eau du café « La Crémaillère »***

Le Chauffe-eau du café « La Crémaillère » ne fonctionnant plus, il convient d'en acquérir un nouveau.



## Réunions du Conseil Municipal (suite)

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 septembre 2011 à 20 heures 30

L'an deux mil onze, le seize septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

**Date de convocation** : le 9 septembre 2011

**Présents** : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mlle Patricia BOULAIS, Mr Gilles BELLEIL, Mme Jacqueline BOULAIS, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON de LA POINTE, Mme Carole LEROUX, Mr Gérard PROVOST

**Secrétaire** : Mr Michel DUCLOYER

#### **Ordre du Jour**

- 1- Choix des entreprises pour la construction de l'école publique,
- 2 - Demande de subvention au Pays de Redon pour l'école publique,
- 3- Proposition de 4 personnes pour la commission "Impôts directs" de Pipriac communauté
- 4 - Désignation de 5 membres pour la commission du recensement des exploitations agricoles,
- 5 - Questions diverses.

#### **1 – Choix des Entreprises pour la construction de l'école publique**

Après s'être réunie dans l'après-midi de ce jour, la commission « Appel d'Offres » a décidé de demander une négociation des prix aux candidats arrivant en position 1 à 3, pour chaque lot. De ce fait, le choix des entreprises est fixé au 23 septembre prochain.

#### **2 – Ecole Publique – Subvention du Pays de Redon**

Dans le cadre de la construction de l'école publique, d'une salle de restauration municipale et de la garderie, la commune est susceptible de prétendre à une aide financière du Pays de Redon.

Le conseil municipal décide de déposer un dossier de demande de subvention au Pays de Redon concernant la construction de l'école publique, d'une salle de restauration et de la garderie, et d'accepter la ou les subventions qui seront allouée(s) à ce titre,

#### **3 – Commission Intercommunale des impôts directs**

Une commission intercommunale des impôts directs doit être créée pour l'année 2012. Elle aura un rôle consultatif pour ce qui concerne la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers, ainsi que pour l'évaluation foncière des locaux commerciaux et biens divers, ceci en lieu et place des commissions communales.

Pipriac Communauté ayant créé cette commission lors du conseil du 7 septembre 2011, il convient de lui proposer 4 personnes -2 titulaires et 2 suppléants.

titulaires : Mr René BOUREL  
Mme Marie-Jeanne MAILLET

Suppléants : Mme Jacqueline BOULAIS  
Mr Michel DUCLOYER

## Réunions du Conseil Municipal (suite)

### **4 – Commission Communale de Recensement des Exploitations Agricoles**

A l'initiative de la Chambre d'Agriculture, une commission communale du recensement des exploitations agricoles doit être constituée au sein de chaque commune.

L'assemblée propose les 5 personnes suivantes :

Mr René BOUREL  
Mr Serge GUÉRIF  
Mr Michel JAN  
Mr Mickaël JINVRESSE  
Mr Gérard PROVOST

### **5 - Commerce Multi Services – Changement de gérante**

Suite au désistement de Mme Ollivier Jocelyne pour assumer le poste de gérante du commerce multiservices, une nouvelle candidate a été choisie : il s'agit de mademoiselle Toupin Aurélie de Saint-Herblain 44800.

### **6-- Virement de crédit**

Il convient d'effectuer le virement de crédit ci-après :

| <b><u>objet des dépenses</u></b> | <b>Augmentation sur crédits déjà alloués</b> |            | <b>Diminution des crédits</b> |           |
|----------------------------------|----------------------------------------------|------------|-------------------------------|-----------|
|                                  | Article                                      | Somme      | Article                       | Somme     |
| Informatique                     | 2183-102                                     | + 1 000,00 |                               |           |
| Construction Préau               | €                                            |            | 2313-111                      | -1 000,00 |
|                                  |                                              |            | €                             |           |



## Réunions du Conseil Municipal (suite)

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 23 septembre 2011 à 20 heures 30

L'an deux mil onze, le vingt trois septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

**Date de convocation** : le 16 septembre 2011

**Présents** : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mlle Patricia BOULAIS, Mr Gilles BELLEIL, Mme Jacqueline BOULAIS, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON de LA POINTE, Mme Carole LEROUX, Mr Gérard PROVOST

**Secrétaire** : Mr Michel DUCLOYER

#### **Ordre du Jour**

- 1- Choix des entreprises pour la construction de l'école publique,
- 2 – Questions diverses

#### **1 – Choix des Entreprises pour la construction de l'école publique**

| N° Lot | Désignation du Lot          | Entreprise         |                       | Montant du Marché |              |
|--------|-----------------------------|--------------------|-----------------------|-------------------|--------------|
|        |                             | Nom                | Adresse               | HT                | TTC          |
| 1      | Terrassement - V.R.D.       | SAS TPMT           | BAINS SUR OUST        | 128 892,83 €      | 154 155,82 € |
| 2      | Gros Œuvre                  | CLARET             | ST SULPICE DES LANDES | 154 878,53 €      | 185 234,72 € |
| 3      | Ravalement                  | BLANDIN            | LIEURON               | 14 527,65 €       | 17 375,07 €  |
| 4      | Charpente Bois              | SCOB               | MORDELLES             | 87 500,00 €       | 104 650,00 € |
| 5      | Couverture Zinc             | MARION             | RENNES                | 67 716,95 €       | 80 989,47 €  |
| 6      | Etanchéité                  | DUVAL              | VITRÉ                 | 12 500,00 €       | 14 950,00 €  |
| 7      | Menuiseries Extérieures Alu | SOMEVAL            | PLERGUER              | 48 000,00 €       | 57 408,00 €  |
| 8      | Menuiseries Intérieures     | BINOIS Menuiseries | LIFFRÉ                | 44 266,80 €       | 52 943,09 €  |
| 9      | Cloisons sèches - Isolation | CSI                | RETIERS               | 95 000,00 €       | 113 620,00 € |
| 10     | Planfonds suspendus         | GAUTHIER           | LAILLÉ                | 24 990,00 €       | 29 888,04    |
| 11     | Revêtement de sols souples  | HERVÉ DECO         | LAILLÉ                | 13 000,00 €       | 15 548,00 €  |
| 12     | Carrelage - Faïence         | LBS                | ST SULPICE DES LANDES | 30 000,00 €       | 35 880,00 €  |

## Réunions du Conseil Municipal (suite)

|       |                               |                     |                           |                |                |
|-------|-------------------------------|---------------------|---------------------------|----------------|----------------|
| 13    | Peinture - Revêtements muraux | APR BARBE-DOR       | MORDELLES                 | 19 116,56 €    | 22 863,41 €    |
| 14    | Test Etanchéité à l'air       | EMERAUDE THERMO     | PLERGUER                  | 1 440,00 €     | 1 722,24 €     |
| 15    | Brique de terre comprimée     | TERRE CHAUX DE-CORS | PLESSÉ                    | 41 801,70 €    | 49 994,83 €    |
| 16    | Electricité courants faibles  | REI                 | VERN SUR SEICHE           | 60 992,64 €    | 72 947,20 €    |
| 17    | Chauffage Bois - Plomberie    | PAVOINE             | LOHÉAC                    | 158 436,66 €   | 189 490,25 €   |
| 18    | Equipement de Cuisine         | SCBP                | LA CHAPELLE DES FOUGERETS | 16 800,00 €    | 20 092,80 €    |
| TOTAL |                               |                     |                           | 1 019 860,32 € | 1 219 752,94 € |

Après négociation auprès des trois premières entreprises de chaque lot et analyse des offres par le cabinet d'architecture s'occupant de ce dossier, la commission d'appel d'offres a fait le choix des entreprises suivantes, validé par le conseil municipal.

### **2 - Ecole Publique – Plan de Financement Prévisionnel**

Le Conseil Municipal adopte le nouveau plan de financement, compte tenu de l'étude sismique à ajouter et du montant non connu des subventions au 31 mars dernier.

De plus, il convient de proratiser le montant de toutes les études nécessaires entre les trois parties du dossier –école publique, restaurant scolaire et aménagement extérieur.

### **3 - Restaurant Scolaire – Plan de Financement Prévisionnel**

Le Conseil Municipal adopte le nouveau plan de financement, compte tenu de l'étude sismique à ajouter et du montant non connu des subventions au 31 mars dernier.

De plus, il convient de proratiser le montant de toutes les études nécessaires entre les trois parties du dossier –école publique, restaurant scolaire et aménagement extérieur.

### **4 - Commerce Multi Services – Loyer commercial**

Le Conseil Municipal décide de louer les murs du commerce pour la somme de 200,00 € HT mensuel à Mlle Aurélie Toupin afin qu'elle exerce son activité de commerce multi services, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011, et autorise Mr le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables découlant de cette décision.



## Réunions du Conseil Municipal (suite)

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 17 novembre 2011 à 20 heures

L'an deux mil onze, le dix-sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

**Date de convocation** : le 4 novembre 2011

**Présents** : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mlle Patricia BOULAIS, Mr Gilles BELLEIL, Mme Jacqueline BOULAIS, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON de LA POINTE, Mme Carole LEROUX, Mr Gérard PROVOST

**Secrétaire** : Mme Carole LEROUX

#### **Ordre du Jour**

- 1- Déclaration en Préfecture de l'Ouverture de l'Ecole
- 2- Demandes de subventions au Pays de Redon pour l'Ecole
- 3- Fonds de Concours Communautaire 2011,
- 4- Subvention Communautaire des sentiers de randonnée,
- 5- Bilan d'entretien des sentiers d'intérêt local,
- 6- Délibération pour défendre un dossier au Prud'hommes,
- 7- Renouvellement de la Ligne de Trésorerie,
- 8- Vente de la parcelle cadastrée ZH n°187,
- 9- Indemnité de gardiennage des églises,
- 10- Subvention pour le piégeage,
- 11- Subvention bibliothèque,
- 12- Indemnité du Receveur Communal,
- 13 Prime du personnel,
- 14- Dissolution du Syndicat Intercommunal d'Electrification,,
- 15- Aménagement Vallée de Beaucel,
- 16- Réforme des Collectivités Territoriales
- 17- Préparation Pose 1ère brique,
- 18- Questions diverses.

#### **1 – Déclaration en Préfecture de l'Ouverture de l'Ecole Publique**

N'ayant pas assez d'éléments pour instruire le dossier, le sujet est reporté ultérieurement.

#### **2 – Demandes de subventions au Pays de Redon pour l'Ecole**

Dans le cadre de la construction de l'école publique, d'une salle de restauration municipale et de la garderie, la commune est susceptible de prétendre à une aide financière du Pays de Redon.

Le conseil municipal décide de déposer un dossier de demande de subvention au Pays de Redon concernant la construction de l'école publique, d'une salle de restauration et de la garderie, et d'accepter la ou les subventions qui seront allouée(s) à ce titre,

## Réunions du Conseil Municipal (suite)

### **3 – Fonds de Concours Communautaire 2011**

Il est décidé d'accepter le versement du Fonds de Concours communautaire 2011 pour la somme de 4 507 €, suivant le tableau ci-dessous :

| FINANCEMENT                    | RECETTES         |             |
|--------------------------------|------------------|-------------|
|                                | €                | %           |
| FCTVA                          | 194 779          | 15%         |
| SUBVENTIONS ETAT-REG-DPT       | 361 032          | 29%         |
| FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL | 100 000          | 8%          |
| <b>FONDS DE CONCOURS</b>       | 4 507            | <b>0%</b>   |
| COMMUNE                        | 597 781          | 48%         |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>1 258 099</b> | <b>100%</b> |

### **4 – Subvention communautaire – Sentiers de Randonnées**

Après avoir établi l'état des dépenses pour l'année 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter la subvention pour les sentiers de randonnées à Pipriac communauté, qui se monte à 778 €.

### **5 – Bilan d'entretien des sentiers d'intérêt local**

Il est rappelé au conseil municipal qu'à la fin de chaque année, il est effectué un bilan d'entretien par la commune, lequel relate les travaux entrepris pour l'entretien des sentiers, ainsi que les remarques ou demandes de la commune.

Le conseil municipal approuve le bilan d'entretien 2011 des sentiers de promenade et de randonnée.

### **6 - Affaire FENICE/Commune**

Mr le Maire est autorisé par son conseil municipal à défendre la position de la commune dans l'affaire FENICE/Commune, au Conseil de Prud'hommes de Rennes, à l'audience du 1<sup>er</sup> décembre 2011 à 9 H 00.

### **7 – Renouvellement de la ligne de trésorerie**

N'étant pas en possession de toutes les propositions demandées, le sujet sera vu au cours de la prochaine réunion de conseil.

### **8 – Vente de la parcelle cadastrée ZH n°187**

Mlle Patricia BOULAIS et Mme Jacqueline BOULAIS, concernées par le dossier, ont quitté la salle.

Après une offre d'achat de 4 € le mètre carré pour la parcelle section ZH numéro 187, le conseil municipal accepte l'offre de Mr Blanchard Jérôme et Mlle Boulais Patricia, domiciliés « Combray » 35550 Saint-Ganton, visant à acquérir la parcelle cadastrée ZH n° 187, pour une surface de 373 mètres carré au prix de 4 € (quatre euros) le mètre carré, à savoir 1 492 € -mille quatre cent quatre-vingt-douze euros- les frais de notaire à charge des acheteurs, sous condition que ceux-ci s'engagent à mettre la nouvelle parcelle en vente pour une construction.

### **9 - Indemnité Gardiennage de l'église**

Une indemnité de gardiennage de l'église de 119,55 € est accordée pour l'année 2011.



## **Réunions du Conseil Municipal (suite)**

### **10 - Subvention Piégeage**

Les élus sont informés du résultat du piégeage 2010/2011 de ragondins, opéré par l'association « ACC Saint-Ganton ». A ce titre, le Président de l'ACC –Chasse- demande si l'association peut prétendre à une compensation par le biais d'une subvention, comme cela était il y a quelques années.

Le conseil municipal décide de verser un complément de subvention de 37 € pour atteindre 129 €, qui correspond à la subvention de chaque association communale.

### **11 - Subvention Bibliothèque**

Il est rappelé que pour les années 2010 et 2011, la commune n'a pas octroyé de subventions pour l'achat de livres et de revues à l'APAR Section Bibliothèque. Seule la subvention annuelle de fonctionnement est restée en place, du fait que Pipriac Communauté accorde, depuis 2010, une aide de 50 % du montant des achats.

Or, il s'avère que les achats de revues n'intègrent pas les achats subventionnables. Aussi, l'association APAR demande si la commune peut remettre en place la subvention pour l'achat des revues, comme dans le passé, avec effet rétroactif depuis 2010.

Le conseil municipal décide d'accorder à l'association APAR Section Bibliothèque une subvention pour l'achat de revues de 146 € annuels pour les années 2010 et 2011, à savoir 292 €.

### **12 - Concours du Receveur municipal – Attribution d'indemnité**

Etant donné qu'un nouveau receveur municipal est en poste depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le conseil municipal

#### **Décide**

De demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil,

D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an,

Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Mr Vrignon Jean-Michel, Receveur,

De lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires.

### **13 – Prime du personnel**

Une délibération permanente avait été prise en 2009 et donc il n'est plus nécessaire de prendre une délibération annuelle. Un arrêté annuel suffit pour convenir des modalités.

### **14 - Dissolution du Syndicat d'Electrification (SIE): transfert de l'actif**

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Saint-Ganton, avait approuvé la dissolution du S.I.E (Syndicat Intercommunal d'Electrification) de Pipriac, par délibération du 29 octobre 2009. Suite à cette dissolution, il faut désormais décider des règles de transfert de l'actif et du passif afin de clôturer le volet comptable du S.I.E.

Le conseil municipal :

Accepte la réintégration de l'actif à la commune de Saint-Ganton comme indiqué sur le tableau fourni par Monsieur le Percepteur de Pipriac:

- Intégration des travaux d'effacement de réseau (clé de répartition population): 46 897,13 €,
- Retour de renforcement de réseau: 228 739,67 €,
- Rétrocession financière du résultat de clôture (clé de répartition population): 244,82 € (recette exceptionnelle en fonctionnement sur le budget communal).

### **15 – Aménagement de la Vallée de Beaucel**

Mr le Maire informe les élus que le CPIE de St-Just sollicite la mise à disposition des terrains communaux situés dans les fonds de la Vallée de Beaucel afin d'y réaliser un Village néolithique, cette demande s'inscrivant dans le prolongement des activités du CPIE à St-Ganton.

Le conseil municipal donne son accord, par 7 votes « pour », 3 « abstentions » et 1 vote « contre », de créer et d'installer un village néolithique dans les fonds de la vallée de Beaucel.

## **Réunions du Conseil Municipal (suite)**

### **16 - Ecole Publique – Plan de Financement Prévisionnel**

Dans le cadre de la demande de Subvention DETR à l'Etat pour la construction de l'école publique, un nouveau plan de financement prévisionnel est à prendre en compte depuis le plan de financement validé le 23 septembre dernier. Celui-ci annule la subvention attendue de la Région via le Pays de Redon car non cumulable avec la subvention Eco Faur.

### **17 - Restaurant Scolaire – Plan de Financement Prévisionnel**

Dans le cadre de la demande de Subvention DETR à l'Etat pour la construction du restaurant scolaire, un nouveau plan de financement prévisionnel est à prendre en compte depuis le plan de financement validé le 23 septembre dernier. Celui-ci annule la subvention attendue de la Région via le Pays de Redon car non cumulable avec la subvention Eco Faur.

### **18 – Taxe d'Aménagement**

VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants ;

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'instituer le taux de la taxe d'aménagement à 1,2 % sur l'ensemble du territoire.

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.

### **19 – Questions diverses**

#### **► *Rapport Eau potable et Assainissement***

Les élus sont invités à consulter en mairie les rapports 2010 du Syndicat des Eaux de Port de Roche sur l'Eau potable et l'Assainissement collectif.

#### **► *Rapport du Smictom***

Le rapport d'activités 2010 du Smictom est consultable en mairie.

#### **► *Abri Scolaire***

Un abri scolaire sera installé à La Touraudais.

#### **► *Nouvelle gérante***

La nouvelle gérante de l'Epi service est en place depuis le début du mois et réside dans le logement communal au dessus du commerce.

#### **► *Pose de la 1<sup>ère</sup> brique de l'école publique***

Suite à la réunion publique du 4 novembre, la pose de la 1<sup>ère</sup> brique de l'école a été fixée au samedi 26 novembre, à la suite de l'animation annuelle que propose la bibliothèque.

Une invitation sera envoyée à tous les enfants inscrits sur le registre de St-Ganton, et par voie de presse.

Il est à prévoir une porte ouverte les 10 ou 17 décembre prochain pour une démonstration de fabrication des briques de terre crue.

#### **► *Arbre de Noël***

L'arrivée du Père Noël à Saint-Ganton se fera le dimanche 18 décembre sur la place du commerce.

#### **► *Vœux du Maire***

Mr le Maire présentera ses vœux le vendredi 6 janvier 2012.



# Social - Santé

**P.A.E**



Point Accueil  
Emploi Pipriac

36 rue de l'Avenir - Bâtiment de la Communauté de Commune  
35550 PIPRIAC

Tél : 02/99/34/36/91 - Fax : 02/99/92/10/42 - Mail : [pae.pipriac@wanadoo.fr](mailto:pae.pipriac@wanadoo.fr)

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi sans rendez-vous de 9h à 12h  
et sur rendez-vous l'après midi**

**Pour les demandeurs d'emploi, salariés et étudiants**

Le PAE est une structure de proximité qui a pour objectif d'aider les personnes à résoudre les difficultés liées à l'emploi. Une animatrice vous accueille, pour un premier niveau d'information sur le fonctionnement du lieu et instruire votre inscription, afin de répondre au mieux à votre demande. Un conseiller emploi-formation vous oriente dans vos démarches d'emploi, d'insertion et de formation. **Un accompagnement individualisé peut-être mis en place afin de dynamiser la recherche d'emploi ou de formation.**

Le PAE assure **une information actualisée** sur les emplois et les missions ainsi que sur les contrats et les mesures pour l'emploi.

Nous vous proposons donc :

Un accès à l'information sur l'emploi, les métiers, les dispositifs, les organismes ressources.  
Une aide au cours de votre recherche d'emploi, avec les offres d'emploi de Pôle Emploi et des employeurs locaux, la mise en relation du demandeur d'emploi avec l'entreprise qui recrute.  
Une information sur les droits et les devoirs des demandeurs d'emploi et sur les prestations proposées par le Pôle Emploi de Redon, la Mission Locale du Pays de Redon et tous les services aux demandeurs d'emploi.

**Vous trouverez à votre disposition, des ateliers délocalisés (CV, Lettres de motivation, entretien...), des postes informatiques et une ligne téléphonique afin de mener vos recherches**

**Pour les entreprises du canton**

## ***C'est nouveau, et c'est au PAE :***

La possibilité de vous renseigner sur le BILAN de COMPETENCE, en direct avec le FONGECIF Bretagne, par liaison numérique. Pour ce faire, il vous suffit de venir prendre rendez-vous au PAE.

A partir du mois de décembre et en collaboration avec le ROTARY CLUB, vous aurez la possibilité de venir faire des simulations d'entretiens d'embauche, une bonne façon de s'entraîner, d'échanger avec des employeurs et de corriger ses imperfections. Pour ce faire, venez-vous inscrire au PAE.

**Première session le Vendredi 16 Décembre 2011. Inscription avant le 2 Décembre 2011**

Le PAE est au service de vos entreprises pour **capter vos offres d'emploi, vous proposer des candidats et vous accompagner dans vos recrutements.**

Nous vous proposons donc **de vous favoriser l'accès à l'information, de vous présenter les différentes aides à la création d'emploi et de mettre à votre disposition un lieu pour favoriser vos recrutements.** Le PAE reste à votre écoute pour toute demande de renseignements et pour toute demande de collaboration.

Pour ce faire, votre interlocuteur au sein du Point Accueil Emploi du Canton de Pipriac, est Bertrand PINSARD, en charge de la relation avec les entreprises.

**Les partenaires du PAE :**

La Mission Locale du Pays de Redon et de la Vilaine

L'AIDE Emploi Services

POLE EMPLOI

Le Conseil général d'Ille et Vilaine

Le FONGECIF BRETAGNE

LE ROTARY CLUB



# Environnement

## Le troc végétal – 3ème édition

La commission extra municipale environnement travaille sur la 3ème édition du troc végétal qui aura lieu

**Dimanche 15 avril 2012  
de 10h à 16h**

### Le lieu

La commission environnement souhaite proposer un nouveau lieu pour cette manifestation et le **village de la Roche** offre de belles possibilités pour proposer cette nouvelle édition.

Deux sites sont pour l'instant envisagés : la carrière de Monique et la cour d'une propriété de Stéphanie et Yannick.



Photo du troc 2009

### L'activité principale

Le troc est de rigueur et nous vous invitons d'ores et déjà à faire vos boutures, plants... Nous pensons déjà à diverses animations qui compléteront la journée.

### Les animations

Nous renouvellerons les activités de cette année et le thème de la conférence sera :

#### **Les abeilles**

Un temps fort dans la journée sera proposé sur ***l'utilisation des plantes bienfaisantes***

On se rend compte que chacun peut utiliser les plantes soit, pour se soigner, pour s'hydrater... Les membres de la commission et chacun d'entre nous pourrons expliquer l'utilisation (avec ou sans préparation) qu'il fait d'une plante. Nous penserons également à apporter des livres qui pourront illustrer des recettes.

Pour le divertissement, la journée sera ponctuée par ***des musiciens***

La commission continue de travailler pour préciser l'organisation de cette journée.

**Parlez-en autour de vous et pensez à vos plants et boutures pour le 15 avril 2012**

**3ème  
Troc végétal**

**Dimanche 15 avril 2012**

**Pensez à vos boutures et plants**





## Plan de développement du Massif forestier du Pays de Redon



**Vous avez des parcelles boisées et vous cherchez comment les gérer**  
**Vous voulez gérer vos bois mais vous cherchez une entreprise pour réaliser des travaux forestiers**  
**Vous avez des arbres à vendre et vous cherchez un acheteur fiable**  
**Vous avez des parcelles boisées et seriez d'accord pour les agrandir, les échanger ...ou les vendre.**

### Ceci vous intéresse

Une forêt bien gérée est une forêt génératrice de revenus, d'emplois, de paysage agréable...  
Une forêt bien entretenue est aussi moins sensible aux maladies, aux feux, et elle protège la qualité des eaux.

La Communauté de Commune de Pipriac soutien le **Plan de développement de Massif du Pays de REDON** sur les communes de Guipry, Saint-Ganton, Saint-Just et Sixt-sur-Aff en 2012.

Ce Plan est animé par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF - Etablissement public de l'Etat), en association avec le Syndicat des propriétaires forestiers de votre département.

Des réunions d'information vont être organisées. Vous pourrez rencontrer des forestiers qui vous proposeront des visites diagnostic et des regroupements de chantiers pour les coupes ou travaux vous permettant de les réaliser sur des surfaces même de petites tailles et/ou de bénéficier de tarifs plus intéressants. Une bourse foncière sera également mise en place.

Pour vous présenter les aspects concrets de cette opération, une réunion d'information ouverte à tous les propriétaires de bois et forêts quelque soit la surface de vos propriétés, y compris celles inférieures à deux hectares, aura lieu le :

**lundi 30 janvier 2012**

**à la mairie de Saint-Just**

En complément de cette information, des courriers individuels invitant à cette réunion sont adressés à tous les propriétaires de plus de 2 hectares de bois identifiés au cadastre.

Pour tous renseignements, contacter :

CRPF de Bretagne - 8 place du Colombier - 35000 RENNES – Tél : 02 99 30 00 30

E-mail : [bretagne@crpf.fr](mailto:bretagne@crpf.fr) - Site web : [www.crpf.fr/bretagne](http://www.crpf.fr/bretagne)

# La météo Bretonne dans le rétroviseur

*« Nous parlons tous cette année de la météo qui nous surprend : sécheresse, températures anormales, saisons moins tranchées. Mais tout est relatif ; pour nous en convaincre, retrouvons ci-après, la narration d'années où des faits similaires et même plus extrêmes se sont produits. Ceci dit, il faut être conscient que nous entrons dans une ère climatique perturbée, qui fera souffrir toute l'humanité, mais dont la cause est précisément à rechercher dans les activités humaines. Même à notre petit niveau, nous pouvons agir pour limiter l'ampleur des changements ».*



**En 1258** : En janvier, les pommiers et les fraisiers étaient couverts de fleurs blanches

**En 1314** : En 1314, l'été fut si froid et tous les fruits si tardifs, que l'on trouvait des cerises à la nativité de la vierge. Cette année les vendanges ne se firent que vers la Toussaint, et l'année suivante il y eut une grande cherté (dom Bonnaventure du Plesseix).

**En 1423** : Il survenait parfois de terribles vagues de froidure, comme en janvier 1423 où, note un contemporain, « *la tête des poules et des coqs gelait* ». De même en 1432 et 1439, et en d'autres années encore. C'était alors la misère noire dans les campagnes (*Le Pays de Rieux*, abbé Henri Le Breton).

**En 1434** : "En cette année fist ès parties de Bretagne une merveilleuse gelée, laquelle, sans cesser, continue depuis la feste de Saint-André (30 novembre) jusqu'au cinquième jour de février ; et ce furent les blés et les vignes grandement empirés" (Le Baud).

**En 1481** : La gelée dura depuis le lendemain de Noël (1480) jusqu'au 8 février, "pendant lequel temps fisse la plus grande froidure que les anciens eussent jamais vu faire en leurs vies". "Fust le bled moult cher universellement et rare. A cette cause mourut grande quantité de peuple de famine et quand d'autres voulaient manger, ils ne pouvaient pour ce qu'ils avaient les conduits retraits, pour avoir été trop sans manger (Commines)".

**En 1519** : La Bretagne essuya de si furieuses tempêtes que plusieurs clochers et plusieurs forêts furent renversés

**En 1528** : Et durant les quatre années suivantes, la stérilité fut grande dans toute notre province et le blé très cher, de sorte que le peuple en général y fut réduit à une misère extrême.

**En 1529** : Il n'y eut nulle gelée en hiver, et il fit aussi chaud en mars que d'ordinaire à la Saint-Jean.

**En 1534** : La plupart des plantes gelèrent jusqu'à la racine. Il y eut aussi de violents tremblements de terre.

**En 1540** : Le beau temps et la chaleur durèrent depuis le mois de février jusqu'au 19 septembre. Dans cet intervalle, il ne plut que six fois. A la fin de mai, on mangea des cerises. Le 25 juin on était au milieu des moissons. Année remarquable par son extrême abondance de toutes choses nécessaires à la vie.





**En 1564** : "Il n'y avait aucune maison où l'eau ne gela à la glace en tous lieux qu'on puis la mettre hors le feu". Toutes les nuits et matins, quand toutes personnes se levaient de leur lit, la glace était très prise sur le drap de dessus, de l'eau qu'engendraient le vent et haleine des personnes qui étaient couchés dans le lit. La plus grande froidure qui feust fut le jour de la fête des saints Innocents, 26 décembre, auquel jour les mains les pieds, les oreilles de plusieurs hommes gelèrent qui cheminaient par les champs. Les crêtes des coqs et poules furent gelés et tombèrent de dessus leurs testes (Abbé Hatton, France Rurale).

**En 1573** : Les arbres se couvrirent de fleurs en janvier et abritèrent en février les nids des oiseaux. A Pâques, les blés étaient prêts pour la moisson.

**En 1660-1661** : Après un printemps idéal vint des mois humides et froids, à tel point que la récolte fut mauvaise. Misère noire causée par la disette de blé.

**En 1662** : On n'alluma pas les cheminées une seule fois, et les arbres furent en fleurs dès le mois de février. Il est vrai que tout à coup, à la fin de février, le froid fut si intense que la Manche fut gelée, que les cloches se brisaient au moindre choc, et qu'enfin un nombre considérable de personnes périrent.

**En 1709** : " Le 6 janvier de cette année, sur le soir, commença une période de température glaciale qui s'aggrava singulièrement à partir du 13 janvier. Le 2 février survint un dégel si brusque que la débâcle des glaces causa partout de gros ravages. Puis le froid rigoureux reprit et dura jusqu'à la fin du mois, avec chutes de neige et vents impétueux, gelant les blés et les arbres fruitiers. A la messe, le vin glaçait dans le calice, et il fallait recourir à des réchauds pour le garder liquide. Quant aux baptêmes, on dut les administrer à domicile " (Histoire de Rieux, par Henry Le Breton)., le thermomètre descendit de 15 à 20 degrés au-dessous de zéro, le froid dura cinq semaines, les ceps de vigne gelèrent et on du replanter la vigne (à Pallet, entre autre). En février et mars, froid d'une intensité surprenante. La Manche gela et les cloches se brisaient au moindre choc. Un nombre considérable de personnes périrent.

**En 1723-1730** : Hivers très doux.

**En 1740** : Le froid commença le 6 janvier pour ne finir que le 1er mars. Il gela dans tous les mois de cette année 1740. " *Ce qui donna de très mauvais vins, d'autant qu'il gela très fort le 15 octobre jusqu'à la Toussaint et qu'il fallut vendanger le raisin tout vert ou tout gelé* " (Archives paroissiales de Monnières

**En 1782-1783** : La chaleur fut extraordinaire en décembre. En janvier tout était fleuri comme en juillet habituellement.

**En 1783-1784** : Hiver 1783-1784 très rigoureux (Trégor). Gelée en Basse-Bretagne, le 9 mai 1784.

**En 1787** : Extraordinaire tempête de neige. Les branches des arbres se brisèrent sous le poids de la glace. Les pommiers surtout furent grandement éprouvés dans notre région.

**En 1788** : Hiver très rigoureux dans le Trégor. Les paysans se nourrissent de "*quantité de gibier qui a péri par le froid excessif qu'il a fait, surtout les perdrix*". En juin 1788, le bas de Guingamp est noyé sous près d'un mètre d'eau à la suite des pluies torrentielles. "L'hiver, la neige s'éleva à plus de 10 pieds, dans le pays du Méné et des environs. L'on fut sept semaines sans pouvoir mener les troupeaux aux champs". Années de disette et de misère. Ces sortes de fléaux provinrent soit des intempéries des saisons, soit des maladies ou épidémies..

**En 1795** : Hiver épouvantable qui restera dans les mémoires (Habasque le cite en 1834 !). Neige en janvier 1795.





# Aménagement du territoire

## Aéroport de Notre Dame des Landes : au delà du débat pour ou contre !!!

*L'objet de ce présent article n'est pas en effet de prendre une quelconque position sur ce projet. Ce n'est pas le rôle d'un bulletin municipal. Il existe par ailleurs de nombreuses sources d'informations qui permettent de se forger une opinion sur la chose.*

L'objet ici était plutôt d'essayer de voir l'apport d'un tel projet sur le plan économique, principalement en terme d'emplois sur notre secteur redonnais au sens large.

L'étude d'impact menée dans le cadre du dossier d'utilité publique du projet annonce 4000 emplois liés à l'activité aéroportuaire pour 2025. A ce chiffre les « sceptiques » au projet répondent qu'une bonne partie de ces emplois ne seront qu'un transfert des emplois existants actuellement à l'aéroport de Nantes Atlantique. D'autre part, l'étude d'impact se limite aux seules activités aéroportuaires et ne prend pas en compte l'impact économique global du projet.

Il paraît donc difficile d'en dire plus à ce sujet.

En fait la question qui se pose davantage par rapport à notre territoire semble être plutôt de s'interroger sur la place du pays de Redon dans un nouveau maillage ferroviaire. En effet, outre le projet d'aéroport, se dessine parallèlement un projet de liaison rapide Rennes-Nantes par la création d'une nouvelle ligne à grande vitesse qui mettrait les deux villes à 45 minutes l'une de l'autre. Il semblerait même que ce projet devienne prioritaire sur celui de mieux desservir la pointe de la Bretagne dont l'urgence semble donc remise en cause.

Cette nouvelle liaison permettrait donc de relier directement les deux grandes agglomérations Nantes et Rennes en desservant l'aéroport de Notre Dame des Landes. La liaison actuelle entre Rennes et Nantes via Redon, n'est en effet pas très « compétitive » puisque moins rapide qu'un trajet en voiture, mais elle a pour avantage de donner à Redon une position de carrefour entre les Pays de la Loire, la Bretagne Sud et Rennes. Avec la réalisation

d'une liaison directe Rennes-Nantes on peut craindre que Redon et la Bretagne Sud se trouvent mis à l'écart notamment sur le plan du développement économique de ce secteur au profit des deux grandes métropoles rennaise et nantaise.

Pour conclure, s'il est donc difficile d'estimer l'apport économique de l'aéroport de Notre Dame des Landes sur notre pays redonnais, il est peut-être plus à craindre de l'infrastructure ferroviaire qui va se dessiner dans le même temps. Le poids que prennent et que vont prendre à l'avenir les deux grandes métropoles, Rennes et Nantes fait d'ailleurs réagir ces temps-ci un groupe d'élus, géographes et citoyens qui militent pour défendre un équilibre urbain de la Bretagne et non une concentration des populations et des moyens sur Rennes et Nantes.

Pour de plus amples informations :

Le site des « pro » aéroport :

<http://aeroport-grandouest.fr/>

Un site des « anti » aéroport : <http://acipa.free.fr/>



# Enfance et Jeunesse

## Information sur les travaux de l'école

*Depuis notre dernier bulletin, vous aurez pu constater que ce qui n'était encore qu'un dossier dont on « causait » est devenu réalité sur le terrain. L'appel d'offre lancé, les entreprises retenues, les travaux ont pu démarrer courant octobre.*

*Avant d'insister plus particulièrement sur deux points forts de ce chantier, petit retour sur les éléments qui ont guidé la démarche engagée pour mener à bien le projet.*

### La volonté de créer un lieu où les enfants se sentent bien.

Le choix a été fait par les élus en collaboration avec les parents d'élèves d'axer le projet sur trois points majeurs :

#### > **un bâtiment confortable sur le plan acoustique.**

Au sol : linoléum naturel pour limiter les bruits d'impact. Le carrelage est utilisé uniquement dans les sanitaires et points d'eau. Les murs : l'ensemble des cloisons non porteuses seront réalisées en brique de terre compressée pour une bonne part, en pisé pour d'autre, en plaques de Fermacell (gypse de cellulose) sur une ossature bois isolé avec de la ouate de cellulose.

Plafonds : dalles de laine de bois.

#### > **Des locaux lumineux.**

Tous les locaux recevant du public ou du personnel sont éclairés naturellement et donnent vue sur l'extérieur. On trouve des compléments d'éclairage naturel en toiture pour les espaces de vie tels que les salles de classe, les bureaux de l'administration, ou encore le restaurant scolaire.

#### > **Des matériaux sains.**

Concernant la santé le choix des matériaux a été fait pour minimiser les effets de matière nocives. Cet aspect porte principalement sur le

choix de matériaux exempt de colle type formaldéhyde. D'autre part les peintures seront de type « écolabel ».

De plus la mise en place d'un système de ventilation double flux permettra de maintenir un air ambiant sain.

### Deux éléments forts de ce chantier.

#### 1- Un projet qui intègre un volet social

Brièvement abordé dans le précédent bulletin, le volet insertion sociale et professionnelle est maintenant clairement défini.

Le montage de ce dossier, particulièrement complexe, a été pris en charge par la MEDEFI (Maison de l'emploi et de la formation du Pays de Redon).

La municipalité a en effet souhaité favoriser l'insertion et la resocialisation de personnes ayant du mal à s'intégrer dans le monde du travail, à travers le marché public de l'école en appliquant des clauses sociales sur deux lots du chantier.

Premièrement, il y aura une clause obligatoire d'insertion sur le lot peinture. Une part du temps de travail pour ce lot est réservée à une action d'insertion : embauche directe, sous traitance avec une entreprise d'insertion. (en application de l'article 14 du Code des Marchés Publics)

Deuxièmement, une convention est passée entre la commune et le chantier bâti du CPIE Val de Vilaine à Saint-Just. Elle va permettre à des personnes ayant des difficultés d'accès et de maintien à l'emploi de développer des compétences ou d'acquérir un savoir faire (en application de l'article 30 du Code des Marchés Publics). Cette clause est mise en place sur le lot Brique de Terre Compressée (qui composent une bonne part des cloisons non porteuses).



Plus concrètement, concernant l'intervention du chantier bâti, les salariés réaliseront 50% des briques de terre crue. Ils mettront en œuvre une partie des cloisons sur le chantier.

Au préalable ils seront formés par le responsable de l'entreprise Terre Chaux et Décors, entreprise retenue sur le lot brique de terre.

De plus, l'ensemble des entreprises intervenantes sur le chantier s'engagent à favoriser les échanges avec le chantier d'insertion afin d'ouvrir aux salariés du chantier d'insertion toute la palette des activités intervenantes sur le chantier de l'école.

## 2 - Le chantier brique de terre compressée

### -> Pourquoi le choix de la terre ?

Avant d'aborder la question du chantier brique de terre, petit rappel des propriétés de ce matériau qui ont orienté ce choix.

La terre utilisée provient des déblais issus du décaissement réalisés sur le site de l'école. Il s'agit donc premièrement d'un matériau gratuit.

De plus sur le plan de ses propriétés, la terre stocke et restitue progressivement la chaleur, elle possède donc une bonne inertie thermique. Autre point la terre permet de réguler l'humidité de l'air ambiant (régulateur hygrométrique).

Autre élément important, c'est un bon isolant phonique.

De plus, la fabrication des briques ne nécessite quasiment pas d'énergie pour sa mise en œuvre hormis celle du bras de l'homme.

Pour finir c'est bien évidemment un matériau recyclable.

Voilà en bref, l'ensemble des éléments qui ont motivé le choix de ce matériau pour réaliser les cloisons de l'école.

Si l'utilisation de la terre dans la construction est rare aujourd'hui dans nos régions et peut surprendre, il faut savoir qu'aujourd'hui 40% des constructions à l'échelle mondiale sont faites en terre sous différentes formes de mise en œuvre.

Dans nos régions et plus particulièrement au nord-ouest de Rennes, on trouve encore beaucoup de maisons en bauge datant du 18<sup>ème</sup> ou 19<sup>ème</sup> siècle.

Parmi les réalisations récentes en brique de

terre autour de nous, citons, l'école de La Chevallerais ainsi que l'extension de l'école de Fégréac.

### > le chantier terre à Saint-Ganton

Si certains s'activent sur le site même de la future école, d'autres s'agitent « dans l'ombre » sous un hangar du côté de Combray.

Suite au terrassement sur le site de l'école, une partie de la terre retirée après décaissage du terrain a été mise à l'abri à Combray. C'est en effet là que les briques de terre sont réalisées. Compte tenu du temps nécessaire pour le séchage des briques avant leur mise en place, le chantier démarre donc en ce mois de décembre.

Avant tout, les salariés du chantier d'insertion ont suivi une formation tout d'abord théorique puis pratique courant novembre.

Après le criblage (tamisage de la terre) il a fallu tester la terre.

Pour cela plusieurs essais ont été réalisés en ajoutant à cette terre de la chaux, du sable et de l'eau afin de trouver le dosage idéal pour obtenir de bonnes briques.



La terre est ensuite mise sous presse pour former les briques.

Pour cela plusieurs essais ont été réalisés en ajoutant à cette terre de la chaux, du sable et de l'eau afin de trouver le dosage idéal pour obtenir de bonnes briques.

La terre est ensuite mise sous presse pour former les briques.

Puis elles sont stockées sur palettes en fonction des différents tests effectués pour voir comment elles réagissent après séchage.





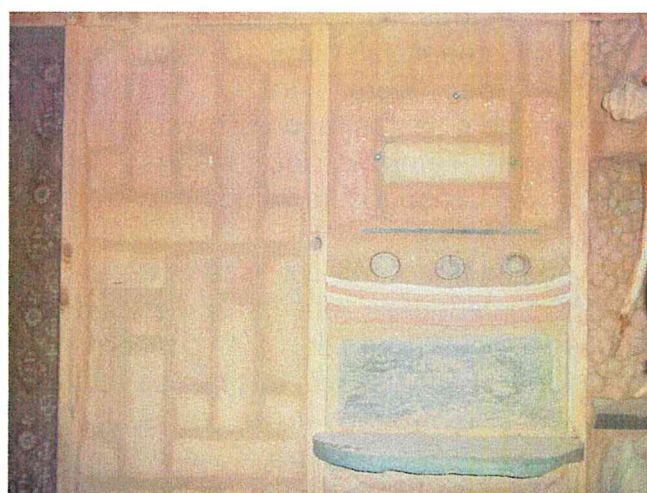
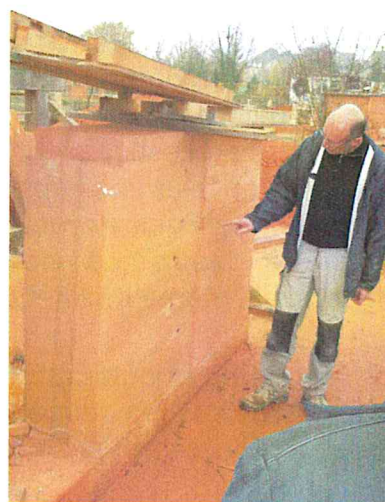
Voilà dans un premier temps pour l'aspect fabrication des briques. Leur mise en œuvre pour réaliser les cloisons pourra faire l'objet d'un article à l'occasion du prochain bulletin.

Outre le chantier brique, la terre sera également utilisée sous une autre forme sur deux cloisons du bâtiment : le pisé.



Il s'agit d'une autre technique qui consiste à monter un mur dans un coffrage par apport progressif de terre fortement compactée. Encore une fois le chantier d'insertion se forme sur ce procédé.

Voilà donc quelques éléments qui, espérons le, devraient permettre d'y voir un peu plus clair sur le chantier de l'école.



Quelques photos prises à l'occasion d'une visite du centre de formation en écoconstruction Noria et Compagnie à Saint Nicolas de Redon.



# Le Point Information Jeunesse de Pipriac Communauté

L'information jeunesse est une mission de service public, définie et garantie par l'Etat.

Le Point Information Jeunesse du canton de Pipriac se situe dans la nouvelle maison communautaire, 36 rue de l'Avenir, à côté de la salle polyvalente de Pipriac.

L'accueil est gratuit, personnalisé et modulé selon la demande, de la mise à disposition d'auto-documentation à l'entretien plus adapté à une relation de conseil, d'aide à la démarche et à une approche globale des projets et du parcours individuel du jeune.

L'information est accessible de manière égale à tous les jeunes du canton de Pipriac, au plus près de leurs conditions de vie. Cela concerne principalement les adolescents, les jeunes adultes et de plus en plus les personnes qui viennent également au Point Accueil Emploi et à la Mission Locale, depuis que nos structures d'accueil sont dans le même bâtiment.

L'information répond en priorité aux besoins et aux demandes directes des jeunes qui sont accueillis dans un souci de disponibilité et de respect de leur identité.

Elle traite de tous les sujets qui les intéressent ou les concernent dans leur vie quotidienne et l'exercice de leurs droits, notamment : l'enseignement, la formation professionnelle et permanente, l'emploi, les stages, la vie pratique, les transports, la santé...

Enfin, un lien très étroit est tissé entre le Point Information Jeunesse et l'Office des Sports et Jeunesse pour tout ce qui concerne les animations sportives, les loisirs, les activités culturelles et les vacances des jeunes.

Tout au long de l'année, des projets jeunesse voient le jour sur le canton de Pipriac, par la mise à disposition de locaux de jeunes, en lien avec chaque municipalité et en s'appuyant souvent sur une association communale. Ces espaces, principalement réservés aux jeunes de 13 à 18 ans en général, sont des lieux de rencontres, d'échanges, d'informations et d'expressions favorisant l'apparition de projets.

Pendant les vacances scolaires et avec l'aide du PIJ, ces ouvertures de locaux à Pipriac, Guipry et Sixt/Aff, ont pour but d'intégrer les jeunes dans l'organisation de leurs loisirs et de centraliser leurs demandes. De la même manière, mais en dehors des vacances scolaires, nous avons des ouvertures de foyers de jeunes sur les communes de Bruc/Aff le samedi après midi, Lohéac et St-Malo de Phily le mercredi après midi, et St-Ganton et St-Just le vendredi soir. A la demande de certains jeunes de la commune de Lieuron, un projet similaire verra le jour au cours de l'année 2012.

## SÉJOUR SKI 2012

Projet de jeunes  
du canton de Pipriac

**Du 11 au 19 Février 2012**

Crest-Voland en Savoie

1200-2000 m d'altitude

Avec le soutien de  
l'Office Sport et Jeunesse  
Maure et Pipriac

Renseignements :

Au Point Info Jeunesse

36 rue de l'Avenir 35550 Pipriac

@ : [office.jeunesse.pipriac@gmail.com](mailto:office.jeunesse.pipriac@gmail.com)

@ : [pji.pipriac@gmail.com](mailto:pji.pipriac@gmail.com)

☎ : 06 64 76 00 22

☎ : 02 23 30 75 48





# Vie Paroissiale

## Informations paroissiales

### MESSES DOMINICALES :

|             | Bruc                                                                                                                   | Lohéac | St Ganton | St Just | Pipriac | Sixt  |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-----------|---------|---------|-------|
| 1° dimanche | 9 h 30                                                                                                                 |        |           |         | 11 h.   | 11 h. |
| 2° dimanche |                                                                                                                        | 9 h 30 |           |         | 11 h.   |       |
| 3° dimanche |                                                                                                                        |        | 9 h 30    |         | 11h.    | 11 h. |
| 4° dimanche |                                                                                                                        |        |           | 9 h 30  | 11 h.   |       |
| 5° dimanche | Une seule messe à 10 h 30 à Pipriac                                                                                    |        |           |         |         |       |
| Samedi soir | A 18 h.( horaire d'hiver) ; 19 h.(Horaire d'été) : à St Séglin, les semaines impaires ; à Lieuron, les semaines paires |        |           |         |         |       |

**Dimanche 25 décembre à 9h30 : messe de Noël en l'église de Saint-Ganton**

### PERMANENCE :

tous les jours (sauf le dimanche) de 10 h. à 12 h. En dehors de ces horaires, il est toujours possible sur rendez-vous. Possibilité de laisser message sur répondeur ou d'adresser un mail à [paroisse.st.amand@wanadoo.fr](mailto:paroisse.st.amand@wanadoo.fr).

| Jours                                   | Janv. | Fév. | Mars | Avril      | Mai    | Juin   | Juil. | Aout   | Sept | Oct. | Nov. | Dé c. |
|-----------------------------------------|-------|------|------|------------|--------|--------|-------|--------|------|------|------|-------|
| 1° Dimanche à Sixt à 12 H.              | 1°    | 5    | 4    | 1°         | 6      | 3      | 1°    | 5      | 2    | 7    | 4    | 2     |
| 2° Samedi à Bruc, Lieuron, ou Lohéac(1) | 7 (5) | 11   | 10   | Pâques (4) | 12     | 9      | 7 (5) | 11 (2) | 8    | 13   | 10   | 8     |
| 3° Dimanche à Pipriac à 12 H            | 15    | 19   | 18   | 15         | 20     | 17     | 15    | 19     | 16   | 21   | 18   | 16    |
| 4° Samedi à St Just ou St Ganton (1)    | 21    | 25   | 26   | 21         | 26 (3) | 23 (2) | 21    | 25     | 22   | 26   | 24   | 22    |

Toute demande de célébration est à adresser au presbytère de Pipriac.

### BAPTEMES

Planning des Préparations et des célébrations de BAPTEMES Année 2012

- à l'une des églises, celle demandée par la première famille, à 11 H. ou 16 H. (hiver) 17 H. (été)
- à 17 h. seulement
- à 17 h 30 seulement
- Le W.E. de Pâques (7/8 avril) : possibilité de baptêmes durant la veillée pascale à Pipriac (7 avril)

Et le Dimanche de Pâques (8 avril), au cours de la messe dans les églises où il y a messe

- En Janvier et en Juillet, les baptêmes ont lieu le 1° samedi et non le second

# Vie Paroissiale suite



---

**A noter qu'il est souhaitable de s'inscrire (au presbytère de Pipriac 2, rue du Docteur Laënnec. (Tél. 02.99.34.41.75)**

**au minimum 2/3 mois avant la date de la célébration. Il est aussi souhaitable que l'enfant soit baptisé dans sa 1<sup>o</sup> année. (Pour des baptêmes d'enfants en âge scolaire ou d'adultes, prendre aussi contact avec le presbytère de Pipriac)**

---

**Les dates et lieux de réunion de préparation de baptême sont les suivantes (Horaire : 20 H 30) :**

- **à Pipriac – Maison paroissiale, 2, rue du Docteur Laënnec : les MARDI 7 février, 6 mars, 10 avril, 15 mai, 5 juin, 3 juillet et 25 septembre**
- **à Maure – Maison paroissiale, 1, rue de Campel : les JEUDI 16 février, 15 mars, 19 avril, 24 mai, 17 juin et 2 septembre**

## **OBSEQUES :**

Elles sont célébrées par un prêtre dans la mesure de ses disponibilités ou par un guide laïc, formé et qui a reçu mission de l'évêque.

## **CATECHESE :**

Elle est proposée à partir du CE 1. Les inscriptions se font au début de l'année scolaire lors des rencontres de parents, affichées dans les églises et parues dans la presse à partir du 1<sup>o</sup> juillet de chaque année.

## **1<sup>o</sup> des COMMUNIONS :**

L'enfant peut célébrer la 1<sup>o</sup> communion après 2 années de catéchèse. (En 2012 : 6 mai, à Bruc : 13 mai à Pipriac et 3 juin à Sixt ). Des temps forts obligatoires sont prévus pour s'y préparer. Ils commencent à 10 h 30 à l'église de Pipriac et sont suivis de temps de partage au collège St Joseph pour les enfants, au presbytère pour les parents : Dimanche 13 Novembre, 11 décembre et 26 février. Autre temps fort : le Jeudi Saint 5 avril à 20 h. à l'église de Maure, et pour les enfants, le mercredi 25 avril, de 9 h. à 12 h.

## **PROFESSION DE FOI.**

Elle est proposée dans la 5<sup>o</sup> année de catéchèse, le 17 mai 2012 à Pipriac, à 10 h 30

## **INFORMATIONS PAROISSIALES :**

Une feuille hebdomadaire est déposée dans les églises (et affichée) et dans certains commerces, notamment les boulangeries. Elle comporte un article en lien avec l'actualité et la vie quotidienne, diverses informations de réunions et les intentions de messe. Il est possible de la recevoir par internet. Il suffit de la demander à : [paroisse.st.amand@wanadoo.fr](mailto:paroisse.st.amand@wanadoo.fr)

## **4 célébrations paroissiales à 10 h 30 au cours de l'été :**

- . A la chapelle Ste Anne de Noyal en Sixt : Dimanche 22 juillet.
- . Fête des mariés des années 2 : dimanche 29 juillet à Pipriac
- . A la grotte de Fréval en Bruc : le mercredi 15 août



# Vie Associative

## *Pipriac Communauté Minibus gratuit pour les associations*

Pipriac Communauté met à usage des associations du territoire un minibus de 9 places. Ce véhicule, fruit d'un partenariat entre la communauté de communes et la société VISIOCOM comporte des emplacements publicitaires permettant son financement. Mis à disposition pour 3 ans à Pipriac Communauté, il va permettre de faciliter les activités des associations du territoire. Ces dernières peuvent en disposer **gratuitement** mais ont à leur charge les frais de carburant.

Toute association étant intéressée pour prendre le véhicule doit remplir une fiche de demande et signer une convention d'une durée d'un an renouvelable. Ces documents sont téléchargeables à partir du site de Pipriac Communauté [www.pipriac-communaute.fr](http://www.pipriac-communaute.fr) rubrique sports et loisirs ou en appelant le secrétariat de Pipriac Communauté au 02 99 34 06 13.



# Amicale Saint Gantonnaise

Après la pose de la première pierre, en compagnie des enfants, parents et élus, l'association des parents d'élèves continue sa mobilisation.



Les différentes commissions (cantine, transport et garderie) travaillent toujours dans l'esprit de rendre cette école la plus agréable. Ce projet vous a été présenté lors de la réunion publique en date du 4 novembre dernier. Un grand merci aux personnes présentes.

*Le registre n'est pas clos, il est toujours disponible en mairie. Pensez dès maintenant à y inscrire vos enfants.*



Au niveau de la vie locale, l'association a participé à différentes manifestations :

- Comice agricole : nous avons eu le plaisir de présenter ce projet tout au long de l'après midi. En parallèle, une course aux sacs était proposée aux petits et grands.

L'association garde sa dynamique pour l'année à venir. En projet :

Braderie / Vide grenier  
Soirée Moules Frites  
Vente de gâteaux, vin chaud... à la sortie de la messe

**Notez d'ores et déjà, notre assemblée générale qui aura lieu le vendredi 27 janvier 2012 à 20H30 autour de la traditionnelle galette des rois.**

Pour toutes informations, vous pouvez prendre contact avec Magali Laigle au 02.99.08.74.64 ou Franck Bellamy au 02.99.08.79.29

## **Bonnes fêtes de fin d'année**



# Cercle de l'Eternelle Jeunesse

## L'ETERNELLE JEUNESSE SE MAINTIENT-ELLE ?

Eh oui ! Cette année 2011 qui touche à sa fin nous a vus prendre beaucoup de plaisir lors de nos « mardis » mensuels.

A l'Assemblée générale du 25 janvier, 43 adhésions ont été renouvelées et nous avons eu la joie d'accueillir deux nouveaux adhérents et d'enregistrer l'élection, à l'unanimité, de Madeleine Dandé, qui siège maintenant à notre Comité.

Avec le souci d'une utilisation judicieuse de nos ressources principales, à savoir les cotisations et la subvention du CCAS, nous avons privilégié des activités convenant à la majorité :

le 18 Mars, sortie à l'Auberge de Beaulieu à Noyal-Châtillon pour une tête de veau ;  
le 23 Juin, retrouvailles joyeuses à Nivillac autour d'un cochon grillé.

Le 27 Septembre, pique-nique, après vacances, toujours très apprécié « chez nous » dans cette salle des fêtes où nous nous sentons si bien.

Pour clore l'année, notre sortie de Noël nous emmène le Mercredi 14 Décembre à MAURE DE BRETAGNE, Espace culturel du Rotz pour un déjeuner-spectacle dans une ambiance cabaret ! Nul doute que les trente adhérents qui se sont inscrits seront satisfaits de cette escapade.

Que ce mois de Décembre soit festif pour toutes et tous et que nous ayons le plaisir de nous retrouver en 2012. Notre Assemblée générale se tiendra, comme d'habitude, le 4<sup>ème</sup> Mardi de JANVIER . L'invitation vous parviendra en temps voulu.

Très bonnes fêtes de fin d'année.

La Secrétaire,  
Marie-Pierre BOURHIS

## "LA DYNAMIQUE"

Le Mercredi 14 Septembre dernier, nous avons repris les cours de gym à la salle polyvalente de 20h15 à 21h15 en compagnie de Mathieu notre professeur pour la nouvelle année 2011-2012.

Les cours se passent dans une bonne ambiance.

Le bureau et quelques adhérents se sont réunis pour l'assemblée générale pour renouveler le bureau comme suit :

|                         |                        |
|-------------------------|------------------------|
| F Présidente :          | Carole LEROUX          |
| F Vice-présidente :     | Emilienne MARCHAND     |
| F Trésorière :          | Marie Madeleine BOUREL |
| F Secrétaire :          | Patricia FOUCAULT      |
| F Secrétaire adjointe : | Solène LEBEAU          |

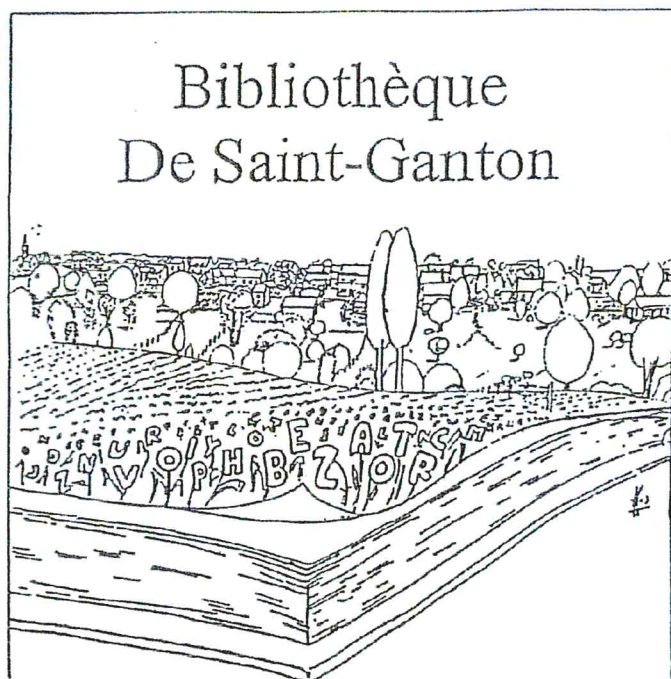
Voilà bientôt la fin de l'année 2011 qui s'achève.

L'équipe vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année, et vous présente ses meilleurs vœux (dynamiques !!!) pour 2012.



Le bureau





## Bibliothèque

« Bruno Ségura a disparu ! »

« Il referma la porte derrière lui et examina ses mains : un liquide rouge lui poissait les mains. »

« Si tu touches encore une fois à Sophie, je te tue. »

« Georges et Sophie, arc-boutés à chaque extrémité d'un grand sac en plastique noir, tiraient ce lourd fardeau aux formes indistinctes en direction de la cuisine. Alors Ricky passa en revue tous les événements des deux derniers jours : la disparition de Bruno Ségura, la gêne de Georges, le sang sur les mains de son frère, la grange bouclée, le sac en plastique. Puis subitement, il se souvint aussi de la tronçonneuse ..... »

*Les doigts rouges de Marc Villard*

La dizaine d'enfants de 8 à 12 ans étaient captivés par l'intrigue policière contée par deux bénévoles de la bibliothèque le samedi 26 novembre. L'intrigue étant posée, ils ont du imaginer une fin et la restituer à leurs copains.

Au même moment, trois autres bénévoles comptaient des intrigues policières aux quatre plus jeunes (4 à 8 ans)

Le filou de la forêt.

John Chaterton détective

Les enquêtes du potager.

Vous l'avez deviné, la thématique retenue cette année par les quatre bibliothèques : St-Just, Pipriac, Sixt et St-Ganton pour l'animation d'automne était le roman policier avec le vendredi 25 novembre au soir à St-Just, un invité écrivain Guillaume Moingeon. Ses livres : *Crimes en Bretagne* et *Corps morts dans le golfe* vous attendent dans notre bibliothèque. Et le samedi soir à la médiathèque de Sixt / Aff un film policier « *Arsène Lupin* ».



# *Le Comité des Fêtes*

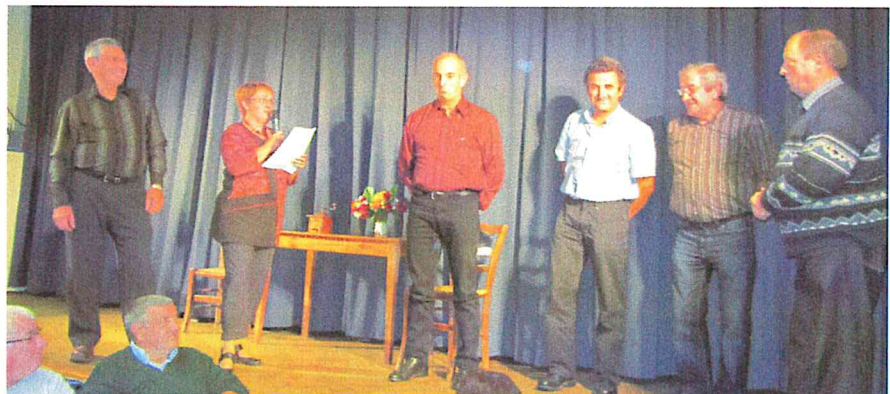
## **Les 30 ans du comité**

---

Le 29 octobre dernier, nous fêtons donc les trente ans du comité. L'humoriste de la soirée, Elian Rabine, a ravi tous les spectateurs par la qualité de ses sketches.

A cette occasion, le comité a voulu aussi reconnaître et fêter les trente années de bénévolat des fondateurs de l'association.

Maurice Bellamy, Jean Yves Boulais, René Bourel et André Huet ont eu l'agréable surprise de se voir offrir une pendule artistiquement décorée par les miroirs JPL de Pipriac; avec des dessins représentant les diverses manifestations actuelles ou passées du comité (pêche, vélo, palets belote ...)



## **Repas de boudins**

---

**Retenez bien les dates du 25 et 26 février prochain  
pour notre traditionnel repas de boudins**

Les années passées, avec le succès grandissant il aurait fallu pousser les murs de la salle pour satisfaire toutes les demandes, ce qui nous a amenés à faire un deuxième repas le dimanche midi la dernière fois. Il est donc prévu de faire la même chose le week-end du 25 et 26 février 2012.

**Les inscriptions seront ouvertes à partir du 21 janvier.**

La presse locale apportera les précisions opportunes en temps voulu

En attendant...

*...Joyeuses fêtes de fin d'année...*



# AO SAINT GANTON

Pour cette saison, l'association compte 79 licenciés répartis en plusieurs équipes :

43 seniors : équipe A, équipe B et vétérans

36 jeunes de U6 à U19

Le club a réussi, cette année, à formé une équipe Vétérans en collaboration avec St Séglin. Les matchs se déroulent sur les deux communes à tour de rôle. Les résultats sont pour l'instant mitigés mais restent toutefois motivés.



Au niveau des seniors, l'équipe A, après une montée en D3, se classe 11<sup>ème</sup> de sa poule. L'équipe B, quant à elle, se retrouve en milieu de tableau pour un début de championnat intéressant.



Sous la houlette de Guillaume Bourel, le club a créé une équipe de U10-U11 coaché par Gérard Laigle. Les matchs se disputent sur le terrain de St Ganton. Après un début de saison laborieux, ils ont remporté leur premier match 3 à 2. Bravo les jeunes.

Les autres jeunes sont associés avec l'entente Pipriac / Pays d'Anast.

Un grand MERCI aux bénévoles qui encadrent les joueurs tout au long de l'année.

***Date à retenir : Galettes des Rois le dimanche 22 janvier à 18H30.***

## **Meilleurs voeux 2012**



# TENNIS CLUB

## Tournoi 2012

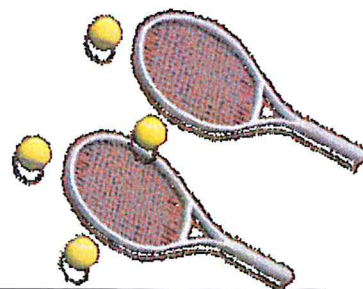
### Assemblée Générale

Se déroulera le dimanche 18 mars à 11h00 (salle Belle Alouette)  
Le pot de l'amitié sera offert, à l'issue de la réunion

### 20 ans du Tennis Club

Nous sommes à l'étude d'un projet de voyage à

**Roland Garros**



### Composition du bureau

Présidente Béatrice Jauneau  
Secrétaire Hélène Boulais  
Trésorier Michel Héligon  
Membre Patricia Boulais

Pour tous renseignements, contacter Béatrice Jauneau 02.99.08.77.17  
Michel Héligon 06.68.34.36.14



# Amis chasseurs et non chasseurs

ACC St Ganton

## Repas de Chasse

La saison 2011/2012 se passe bien, le nombre d'adhérents se maintient avec le même nombre de chasseurs.

Il y a eu 3 départs et 3 nouveaux arrivants dont un nouveau permis.

Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2012



Le 1er avril 2012







# Anciens Combattants

Pour honorer la mémoire des anciens combattants et victimes de toutes les guerres, Trois dates sont retenues :

- Le 5 décembre : la fin de la guerre d'Algérie
- Le 8 mai : l'armistice de la guerre 39-45
- Le 11 novembre : l'armistice de la grande guerre 14-18

Le 13 novembre dernier, les anciens combattants et sympathisants de St-Ganton et St-Just se sont réunis avec les drapeaux pour un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

Le repas annuel des anciens combattants a eu lieu le samedi 12 novembre ; 80 personnes étaient présentes. Merci à tous, en particulier au club de l'éternelle Jeunesse.

Au mois de Juillet, un pique-nique est organisé : c'est l'occasion pour nous de se retrouver et passer une agréable journée dans une bonne ambiance.

Les années passent, les jeunes d'Algérie ont vieilli. Après cette génération, il n'y a plus de combattants et heureusement...

Une question reste posée :

- Est-ce que nos morts, anciens combattants, seront honorés une fois dans l'année ?
- Que deviendront nos monuments aux morts ?
- Est-ce que quelqu'un pendra le relais au nom de citoyen de la paix ?

Le Président



## Nouveau

## Atelier Bases de Couture

## Tricot, Crochet et Point de Croix

Vous êtes débutant ou confirmé, venez nous rejoindre toutes les semaines paires à la salle polyvalente (petite salle) de St Ganton.

**Première séance le jeudi 12 janvier 2012  
à partir de 14h30**

Cet atelier nous permettra d'échanger et de transmettre le savoir-faire de chacun.

## Ouvert à tous

Jaëlle, Amandine et Gwénola



# *Comice Agricole. Fête du monde Rural*

Après plusieurs mois et réunions de réflexions, de recherches d'animations, le jour J est arrivé.

Les deux jours précédents, le jeudi et vendredi, une vingtaine de personnes, agriculteurs ou retraités de d'autres professions, ont préparé le terrain : plantations de poteaux pour la sono et l'électricité, stands, barrières, plantation d'arbres.

Le matin, sous un ciel un peu couvert, le soleil est arrivé, timide, puisque la veille, nous avons eu 30mm de pluie, ce qui ne facilitait pas les choses.

Mais dès 8 heures, les bénévoles arrivaient pour prendre place et consignes : buvette, parking, galettes-saucisses, les différentes animations : les battages, la transformation du bois de chauffage, et les associations à leur stand.

Pendant ce temps, les chevaux arrivaient pour la randonnée équestre, dont le circuit était remarquable. Seulement 12 chevaux ont pris le départ, mais c'est une première.

Toute la matinée, les bétailières d'animaux arrivaient, ainsi que le matériel agricole et la batteuse à Baptiste, avec un peu de difficulté de mise en place à cause du terrain humide.

Le midi, après s'être réconfortés à la salle par un repas préparé par Valérie et Didier, les bénévoles revenaient à leur poste où ils ont accueilli au parking plus de 700 véhicules sur le terrain et plus de 1500 visiteurs.

C'est à 14h30 que les premières démonstrations ont démarré : la filière bois animée par Pierre du Conseil de Développement du Pays de Redon et une personne de la Chambre d'Agriculture.

Tout d'abord, les Jean et Pascal à la coupe du herpon et la hache, Michel et Sébastien aux scies circulaires, Michel à la fendeuse, Serge à la tronçonneuse, pour arriver au broyage des branches, et finir à l'abattage des arbres, suivi par un public nombreux, attentif et curieux.

A 15 heures, nos anciens nous faisaient revivre les battages d'autrefois. Tout d'abord, la fauche à la lieuse, Jean-Yves et Robert avec quelques petits ennuis de départ, et ensuite, Claude qui assure le transport avec la charrette trainée par le cheval. A plusieurs reprises, la batteuse est entrée en action sous l'œil attentif de Baptiste et Andrée, dans la crainte d'une panne. Chacun a retrouvé les gestes d'antan, rappelant tant de souvenirs à un public toujours aussi émerveillé. Pour que chacun puisse faire son travail convenablement, Joseph était là avec la bolée très appréciée.

Pendant ce temps, les passionnés des animaux, vaches laitières et chevaux, suivaient avec beaucoup d'intérêt les concours, en particulier le concours des jeunes éleveurs avec leurs petites génisses très applaudis par le public.

Sur tout le terrain, différents stands et organismes proposaient des animations, des jeux, des produits du terroir, sans oublier la présence des associations de la commune.





Racines avec l'historique des comices agricoles du département et du Canton présenté par Jean-Luc et Marie-Pierre,

Ecole en faisant participer les enfants à faire une course en sacs;

Foot AO Saint-Ganton avec un jeu d'adresse,

La Chasse en présentant les piégeages des nuisibles...

Des stands très remarquables par les Elus lors de leur visite sur le terrain.

Cette journée s'est terminée joyeusement par un repas à la salle polyvalente avec plus de 200 convives, tout en remettant les prix et les coupes aux lauréats des différents concours.

Au nom des agriculteurs et du Comité, nous remercions la municipalité et toutes les personnes qui ont participé d'une façon ou d'une autre, à la réussite de cette belle journée qui restera en mémoire. D'ailleurs, au moment où ce bulletin est mis en page, l'ensemble des bénévoles s'est réuni pour visionner un film vidéo et s'offrir un petit buffet.

René Bourel  
Les agriculteurs vous donnent rendez-vous en 2020.  
Merci à tous

### Résultat des différents concours Participants de la commune

#### Concours jeunes 14-25 ans

1<sup>er</sup> : Massiot Mylène  
2<sup>ème</sup> : Massiot Laura  
10<sup>ème</sup> : Provost Géraldine  
16<sup>ème</sup> : Massiot Alexandra  
18<sup>ème</sup> : Jan Steven

#### Concours de labours en planches

2<sup>ème</sup> : Provost Géraldine  
5<sup>ème</sup> : Guerif Sylvain  
7<sup>ème</sup> : Bassin Aurélien  
8<sup>ème</sup> : Provost Mickael  
10<sup>ème</sup> : Jan Steven

#### Prix de championnat

1<sup>er</sup> EARL du Breil

#### Concours chevaux

|                        |                                   |
|------------------------|-----------------------------------|
| Trait Breton Suité     | 1 <sup>er</sup> : Marchand Marcel |
| Trait Breton Non Suité | 1 <sup>er</sup> : Templé Claude   |
| Postier 1,5 an         | 1 <sup>er</sup> : Marchand Marcel |
| Trait 1,5 an           | 1 <sup>er</sup> : Marchand Marcel |
| Trait 3 ans            | 1 <sup>er</sup> : Marchand Marcel |

#### Concours maisons fleuries

5<sup>ème</sup> : Guerif Serge

#### Concours tenues de ferme

3<sup>ème</sup> : EARL Bourel René  
4<sup>ème</sup> : EARL Temple Vincent

#### Concours de Bovins Prim'Holstein

|                                               |                                  |
|-----------------------------------------------|----------------------------------|
| 1 <sup>ère</sup> Lactation :                  | 3 <sup>ème</sup> : EARL du Breil |
| 2 <sup>ème</sup> Lactation :                  | 6 <sup>ème</sup> : EARL Bourel   |
|                                               | 7 <sup>ème</sup> : EARL du Breil |
| 4 <sup>ème</sup> Lactation :                  | 4 <sup>ème</sup> : EARL Bourel   |
| 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> Taries : | 1 <sup>er</sup> EARL du Breil    |

#### Tarie Prix d'ensemble

4<sup>ème</sup> : EARL du Breil



# Le COMICE AGRICOLE du CANTON de PIPRIAC

Chaque année, une des **neuf communes du canton** accueille le comice agricole. Celui de **2011** s'est déroulé à Combray en **St-Ganton**, le samedi 27 août. Venant du latin *comitium*, comice signifie **assemblée du peuple**. Le comice agricole réunit des cultivateurs pour échanger leurs idées, concourir, vulgariser les essais que chacun a pu faire.

## 1 - Historique du comice agricole en Ile-et-Vilaine et à Pipriac

### A travers les crises : s'intéresser au passé pour mieux déchiffrer notre présent.

Comment nos aînés ont-ils surmonté les difficultés ? Les chemins vicinaux et de grande communication seront créés au second empire. Le chemin de fer va arriver en 1862 à Redon. Cette narration permet aussi de revisiter **trois grands conflits** : la guerre franco-prussienne de 1870-1871, la première guerre mondiale 1914-1918 et la seconde de 1939 à 1945. Le monde paysan a fourni beaucoup de conscrits, laissant les labours des champs pour affronter ceux des obus. Les « *Mémoires d'un poilu breton* » du paysan Ambroise HAREL de Langon édité par François BERTIN, aux éditions Ouest-France (2009) en sont un poignant témoignage.

### 1.1 - Des origines à 1914

#### Naissance des comices en Ile-et-Vilaine (1)

Louis de LORGERIL, « *acquis aux possibilités de la science alors en pleine effervescence, est impressionné par la pauvreté de ses fermiers* ». Il fonde chez lui, à **Plesder** (commune voisine de Pleugueneuc) en 1817 le premier comice agricole où il fit venir des **montgolfières**. « *Le succès fut immédiat, de nombreux paysans se précipitant pour admirer le ballet des aérostats* » (2). Un obélisque a été érigé en 1852 au bord de la route Rennes St-Malo, par les associations agricoles qui le considèrent comme fondateur des comices agricoles.

#### Les Comités Cantonaux d'Agriculture (1)

En 1835, le Conseil Général vote 8800 francs de primes destinées aux comités cantonaux d'agriculture organisateurs de cérémonies officielles. « *Six branches de l'agriculture sont soumises aux concours : les prairies artificielles, trèfle incarnat, betteraves-disettes (1/4 des sommes attribuées), l'assolement, les nouveaux engrais, les **nouveaux instruments aratoires**, l'amélioration de la race bovine, l'amélioration de la race chevaline* ».

#### PIPRIAC : un démarrage prometteur (3)

*Les premiers documents retrouvés sont les remises de prix de 1837 à 1839. Ils montrent une progression rapide. La délibération du 21 octobre 1838 du « **comité d'agriculture du canton de Pipriac détermine comment la somme de 300 francs allouée par le département sera distribuée en primes de 20 à 60 frs aux agriculteurs qui auront le plus mérité dans la culture des plantes fourragères et défrichements avec emploi des engrais artificiels.***

#### La lande

« Cette plante **légumineuse** a tenu très longtemps une place importante à la fois dans l'économie de la paysannerie et dans ses

*traditions orales* » (9).

Observez le cheval Froueze à Poul-Fetan (56-Quistinic) déguster avec gourmandise l'ajonc broyé tendu par un enfant.

Lors de la rédaction des Cahiers de doléances de la paroisse de Pipriac (4), au printemps 1789, la quatrième revendication mentionne que « *la Bretagne est un pays de landes dont la majeure partie paraît susceptible d'amélioration sinon par le labourage, du moins par les plantations, ..., mais les seigneurs se prétendent maîtres absolus de presque toutes les landes ...* ».

En 1831 à St-Ganton, la lande occupe 58,2 % des **1400 ha** de la **commune**.



Dans le Journal de Rennes, du 20 octobre 1859 P.BELLAMY, inspecteur départemental d'agriculture (4), note que

*« le canton de Pipriac possède quelques fermes composées d'une certaine étendue de terres mises en culture depuis longtemps mais on peut encore le considérer comme un de ceux du département dans lequel on rencontre le plus de landes ».*

### **Les concours de labours : « l'épreuve-reine des comices » (7)**

La première évocation de cette épreuve à Pipriac, est le projet de règlement de 1840. Dans l'article 26, il est noté d'encourager la *« distribution de primes dans les concours de charrues jusqu'à ce que l'effet s'en fasse bien remarquer dans la culture du pays par l'amélioration des labours et l'introduction des charrues et herses perfectionnées (4). »*

De cette époque où la profondeur des labours était insuffisante, à aujourd'hui où des techniques sans labour pour réduire le temps de travail, les coûts de mécanisation, limiter les risques d'érosion sont en essai, beaucoup d'innovations ont vu le jour. L'invention du système **brabant double** pour le labour à plat, va révolutionner ce travail.

*« Avant la guerre, nous faisons trois labours. A l'automne après les choux, on **garetteu** avec la dunkerque, charrue plus allongée. C'était un travail de force fait avec de jeunes boeufs dressés. Les **garrets** finis, ils étaient vendus au cours de l'hiver à la foire. Au cours de l'hiver, un second travail consistait à **refourcheu** avec la patte de bique équipée d'un socle plus petit pour faire des sillons. Le labour final se faisait avec deux socles »,* évoque Henri.

En 1881, à Lohéac, *« le **Concours de labourage** fixé à 10h du matin, sera fait en planches avec des charrues attelées de quatre bêtes au plus, pour la grosse agriculture et de deux bêtes au plus, pour la petite agriculture. Une indemnité de déplacement sera accordée si les ressources le permettent à tout concurrent qui aura fait un bon travail »*

### **Second Empire : « Le Préfet aux champs »**

Yann LAGADEC, Maître de conférences à Rennes 2 apporte un éclairage intéressant sur Paul FEART préfet d'Ille-et-Vilaine (5). *« Définie dès août 1858 en session du Conseil*

*Général, sa politique s'articule autour du développement des chemins vicinaux, impression et diffusion de livres, revues, ... Il engage le département dans une politique d'achat d'animaux reproducteurs. P. BELLAMY, l'inspecteur départemental d'agriculture est envoyé en Grande-Bretagne acquérir des taureaux de race d'Ayr ou de Durham. Du 31 août au 26 octobre 1859, le Préfet assiste à 37 des 43 comices, parcourant plusieurs centaines de kilomètres ».*

*Le comice de Pipriac a acheté un taureau pur sang de la **race d'Ayr** faisant partie du troupeau choisi en Ecosse par les ordres du Préfet pour la somme de 300 francs, plus les frais. Cet animal était âgé de 18 mois. ADIV 7M74 rapport du comice de **1860 (4)***

### **La réaction de l'évêque**

La résistance la plus vive vient de BROSSAYS de St-MARC, archevêque de Rennes. Il écrit au Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes que *« les comices ne sont plus de champêtres distributions de récompenses mais des fêtes excentriques et de véritables parties de débauches »*. Les comices sont au coeur des luttes entre le préfet de Napoléon III d'une part, l'archevêque BROSSAYS de St-Marc et l'aristocratie foncière légitimiste d'autre part (5).

*1859 à Pipriac : « la distribution des prix terminée, environ 80 personnes du canton ont pris place à un banquet très bien organisé, pendant lequel a régné la plus franche cordialité. Tous les **toasts** ont été chaleureusement accueillis par les cris de **Vive l'Empereur ...** ».*

De 1868 à 1873, il y a un vide.

### **Deux comices : un « républicain » et un « réactionnaire »**

A la fin du dix-neuvième siècle, en Ille-et-Vilaine, un fort clivage existe entre catholiques, monarchistes d'un côté et républicains de l'autre. (exposition ADIV 2007). *« Les comices sont un enjeu politique majeur » (7).* C'est là que se cristallisent les débats entre républicains et réactionnaires locaux. Vers 1885, les premiers comices « dissidents » apparaissent.





Le 31 août 1897, le **Journal de Rennes** (courant monarchiste catholique) publie le courrier du conseiller général sous le titre **« Réactionnaires et Républicains au comice de Pipriac »**

Le 2 septembre, l'Avenir (courant républicain) publie **« Une volée de bois vert de M. le Préfet. »** Le conseiller général a envoyé son **« poulet »** au Journal de Rennes **« qui s'est empressé de l'insérer, croyant jouer un bon**

**tour à l'Avenir et à M. le Préfet ... »**

Le 3 septembre, le Journal de Rennes riposte **« M. le Préfet sait l'art de dire peu de choses en beaucoup de mots »**. Que diraient **« leurs adversaires si dans les départements où les Conseils Généraux sont conservateurs, ceux-ci supprimait les subventions aux comices républicains**

## 2 - Entre deux guerres : conversion vers le modernisme

De 1914 à 1919, les comices sont suspendus. A la reprise, ils deviennent des lieux d'exposition de nouvelles machines agricoles souvent fabriquées ou améliorées par des artisans locaux.

Les hommes politiques : député, conseiller général, maire utilisent ces rassemblements pour développer leurs idées. L'Ouest-Eclair se fait largement l'écho de ces manifestations **« au-delà du bien-mangé et du bien bu , il y a les discours un peu trop politiques, les comices devant être avant tout la fête des paysans, fête d'union et de famille »** (1).

Le 3 juin 1921, le Président du Comice de Pipriac, demande au Ministre de l'Agriculture **« comme aux concours antérieurs à la guerre**

**d'accorder des récompenses si appréciées des agriculteurs républicains du canton qui sont nombreux malgré la lutte incessante du parti réactionnaire dans un pays qui est le fief du clergé et de la réaction.... »**

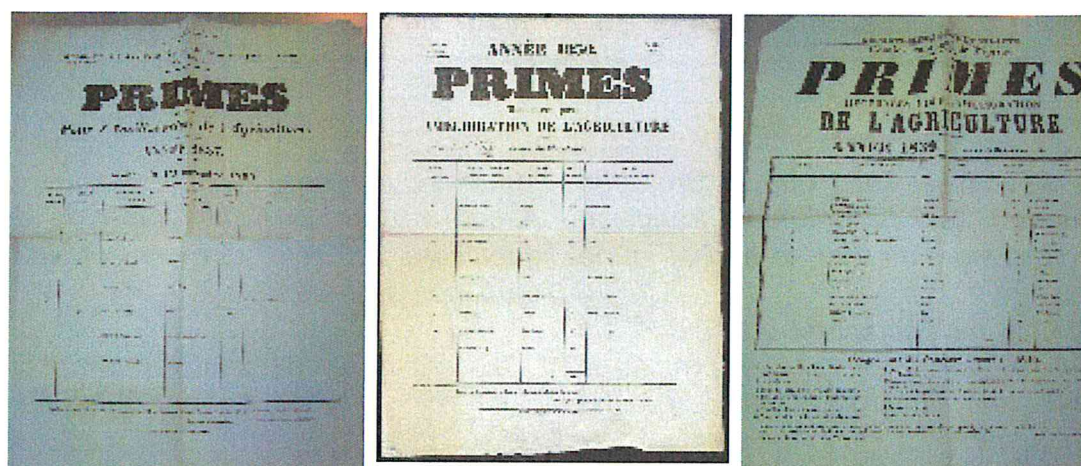
Le 20 mai 1925 le conseiller général émet un vœu et demande **« au Conseil Général de verser la subvention départementale à la Société d'encouragement agricole du canton de Pipriac, soutenue par tous les maires »**.

En septembre 1929, le président de la seconde **« Société du Comice agricole du canton de Pipriac »** s'élève contre l'exclusion du bénéfice de la subvention départementale. **Le 9 sept 1939 le comice de St-Just « n'a pas été exécuté suite à déclaration de guerre »** (3)

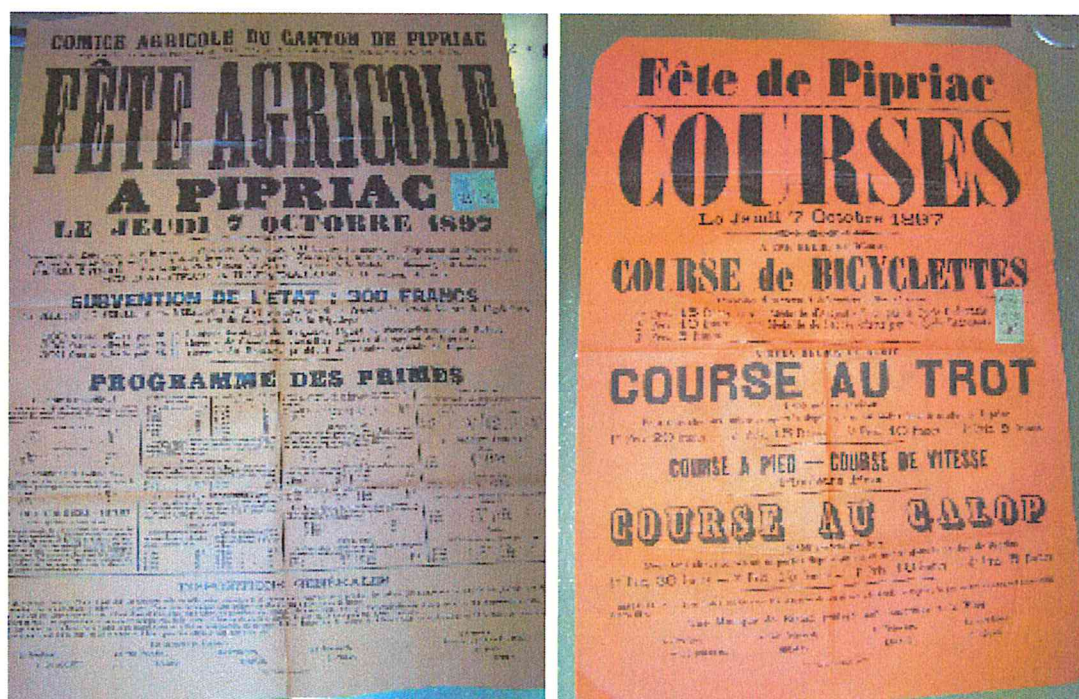
### Sources :

- 1 - **« Fêtes et Comices agricoles du canton de HEDE : 2 siècles d'histoire »** association AEHCH
  - 2 - Article Ouest-France du 27 août 2006
  - 3 - Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine : série 7 M 74
  - 4 - Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine : série 1 Mi 19 R1
  - 5 - Yann LAGADEC **« Comices et politique dans le monde rural en I. et V. de 1858 à 1861 »** Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne – Actes du Congrès de SARZEAU – 2005
  - 6- F. KNITTEL **« Histoire de la charrue Dombasle 1814-1821 »** Etude et gestion des sols, 2005
  - 7 – Yann LAGADEC **« Comice cantonal et acculturation agricole : l'exemple de l'Ille-et-Vilaine au 19ème siècle »**, revue Ruralia 09/2001
  - 8 - **« Les paysans – 60 ans de révolutions »** Film de Karine BONJOUR et Gilles PEREZ Treize au Sud – France TV Distribution – 2009
  - 9 – Daniel GIRAUDON - **« Du chêne au roseau »** éditions Yoran Embanner - 2010
- Articles de la revue AR MEN : n° 99, charrues HUARD ; n° 181, les CUMA**





| Programme des Concours des comices de Pipriac                | 1837 | 1838 | 1839 |
|--------------------------------------------------------------|------|------|------|
| Trèfles et luzerne                                           | X    | X    | X    |
| Plantes sarclées, trèfle, betteraves, prairies artificielles |      | X    | X    |
| Assolement, défrichements                                    |      |      | X    |
| Introduction de nouveaux engrais                             |      |      | X    |
| Invention et propagation d'instruments aratoires             |      |      | X    |
| Amélioration de la race bovine, des chevaux                  |      |      | X    |



Documents extraits des Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine, série 7 M 74

**Exposition du 8 décembre 2011 au 26 août 2012 : Ecomusée la Bintinais –  
RENNES**

*Qui pouvait prévoir en 1960 que la Bretagne  
lanterne rouge de l'économie française  
deviendrait quarante plus tard, le maillot jaune  
de son agriculture ?*

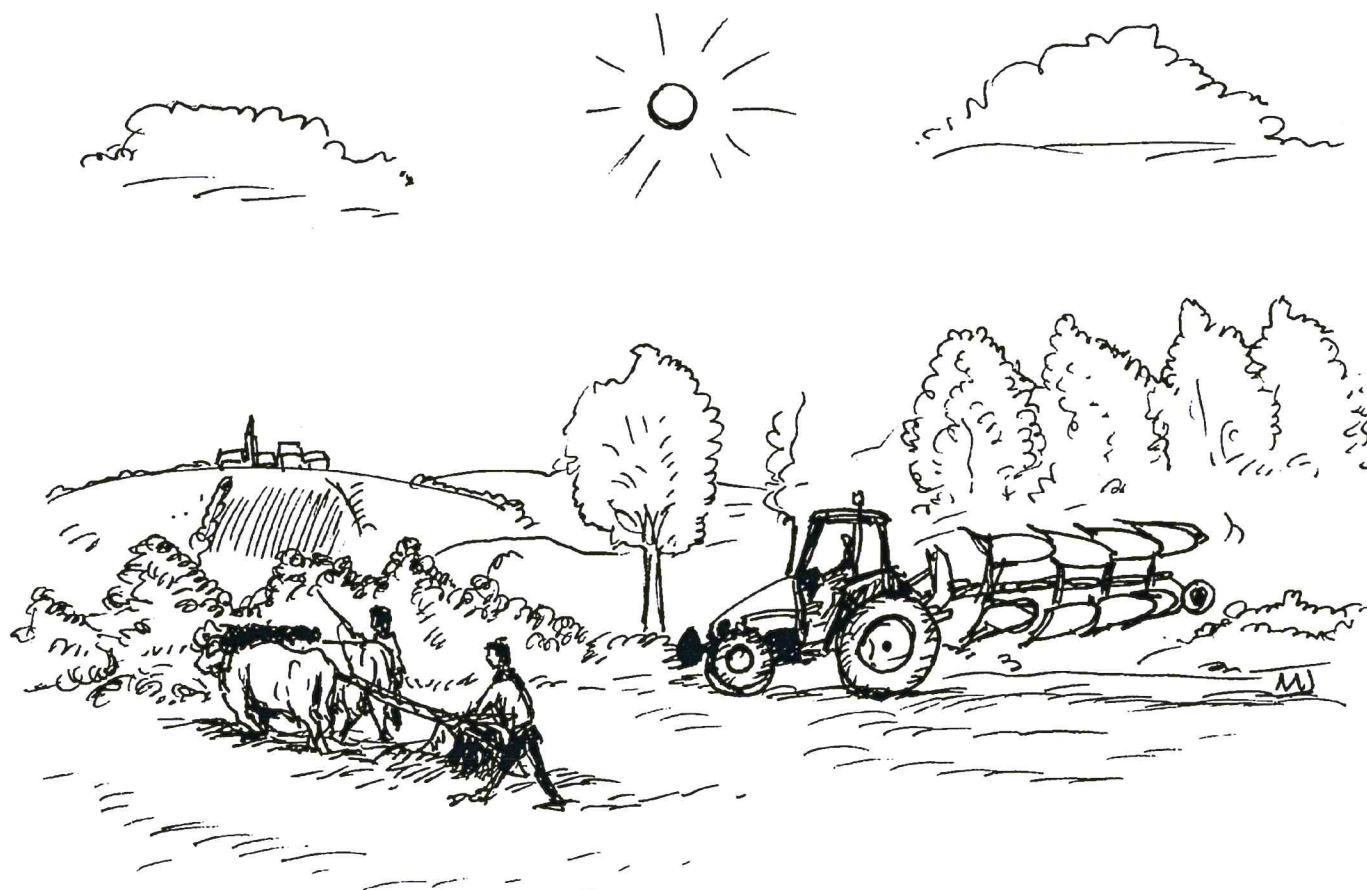
*Le cancre breton se découvrait bon élève, un  
modèle à suivre jusqu'à ce que les premières  
plaies ouvertes par un productivisme forcené  
ne se fassent sentir.*

*Avec force témoignages, l'Ecomusée du Pays  
de Rennes revient sur cette tornade verte qui,  
au-delà des fermes, bouleversa tout un mode  
de vie, à commencer par la condition des*

*femmes à la ferme.*

*A quoi ressemblera la campagne de demain,  
quel sera son rôle, que voulons-nous trouver  
dans nos assiettes, ... ?*

Extrait du journal Les Rennais n°5, article de  
Jean-Baptiste GANDON







## *Quelques dates à retenir ...*

|                                                   |                             |                                  |
|---------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------------|
| <i>Commission Communale<br/>« Animation »</i>     | <i>Arrivée du Père Noël</i> | <i>Dimanche 18 Décembre 2011</i> |
| <i>Foot</i>                                       | <i>Galette des Rois</i>     | <i>Dimanche 22 Janvier 2012</i>  |
| <i>Amicale Saint-Gantonnaise</i>                  | <i>Assemblée Générale</i>   | <i>Vendredi 27 Janvier 2012</i>  |
| <i>Comité des Fêtes</i>                           | <i>Repas de Boudins</i>     | <i>Samedi 25 Février 2012</i>    |
| <i>Tennis</i>                                     | <i>Assemblée Générale</i>   | <i>Dimanche 18 Mars 2012</i>     |
| <i>Chasse</i>                                     | <i>Repas</i>                | <i>Dimanche 1er Avril 2012</i>   |
| <i>Commission communale<br/>« Environnement »</i> | <i>Troc Végétal</i>         | <i>Dimanche 15 Avril 2012</i>    |
| <i>Foot</i>                                       | <i>Assemblée Générale</i>   | <i>Samedi 2 Juin 2012</i>        |
| <i>Toot</i>                                       | <i>Tournoi Licenciés</i>    | <i>Dimanche 10 Juin 2012</i>     |
| <i>CCAS</i>                                       | <i>Repas des Aînés</i>      | <i>Dimanche 21 octobre 2012</i>  |



# BIENVENUE...

... à Aurélie TOUPIN

Nouvelle gérante d'EPI Service  
depuis le 3 novembre 2011  
Contact : 02 99 08 64 96

Je suis de passage sur votre belle  
commune  
dimanche 18 décembre 2011  
à partir de 11h  
sur la place du commerce

